



Alger	: 31°	17°
Oran	: 28°	16°
Annaba	: 24°	16°
Béjaïa	: 28°	19°
Tamanrasset	: 37°	24°

ALGÉRIE-FRANCE

M. Hadjar prend part à la Conférence internationale sur le forum politique de Boulogne en France

P. 6

ALGÉRIE-HONGRIE

Benmessaoud et l'ambassadrice hongroise à Alger évoquent l'état des relations bilatérales en matière de tourisme

P. 6

ALGÉRIE/JORDANIE:

Renforcement des échanges dans le tourisme et l'artisanat

P. 6

& EDUCATION NATIONALE : M^{ME} BENGHABRIT DONNE DEPUIS EL-MENEA LE COUP D'ENVOI DES EXAMENS DE FIN DE CYCLE PRIMAIRE

« Toutes les conditions pour l'égalité des chances des candidats sont réunies »

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrita, a donné, hier depuis l'école primaire Chahid Hadj Kaddour Mohamed à El-Menea (275 km au Sud de Ghardaïa), le coup d'envoi officiel des examens de fin de cycle primaire pour la saison 2017-2018. Pas moins de 9.437 candidats, dont 4.022 filles, parmi lesquels 397 élèves issus d'écoles privées, participent à cette épreuve de fin de cycle primaire à l'échelle de la wilaya de Ghardaïa où 175 centres d'examen sont mis à la disposition des candidats, y compris la wilaya déléguée d'El-Menea (1.738 candidats, dont 835 filles). Les services de l'éducation ont prévu un centre d'examen exceptionnel au niveau de l'hôpital Mohamed Chaâbani à El-Menea pour une candidate hospitalisée, qui a subi une intervention chirurgicale, selon les informations fournies sur place.

P. 5



HADJ-OMRA :

Les Algériens non concernés par le système d'empreinte génétique et de la photo biométrique sur les visas

P. 24



APN

Raouia : « Le projet de loi organique relative aux lois de finances consacre le principe de la gestion axée aux résultats »

P. 4

SANTÉ

VENTILATION
Les systèmes de climatisation sont de véritables nids à bactéries

P.p 12-13

FOOTBALL

MATCHS AMICAUX :
Madjer convoque 24 joueurs, M'bolhi, Halliche et Feghouli rappelés

P. 21

SONATRACH:
Légère baisse des quantités pétrolières exportées au 1^{er} trimestre 2018

P. 7

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Reddition de 5 terroristes à Tamanrasset et Skikda

P. 24

CONSEIL DE LA NATION

Séance plénière consacrée aux questions orales

Le Conseil de la Nation, reprendra ses travaux ce matin à partir de 10h, en séance plénière consacrée aux questions orales, a indiqué hier un communiqué du Conseil. Ces questions concerneront les secteurs

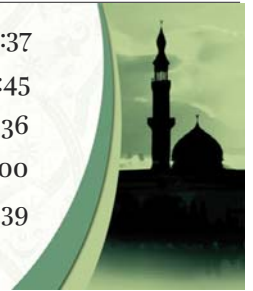
de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, des Travaux Publics et des Transports, du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, ainsi que l'Environnement et les Energies Renouvelables.



Horaire des prières

Jeudi 8 Ramadhan 1439

Fajr	03:37
Dohr	12:45
Asr	16:36
Maghreb	20:00
Isha	21:39



CULTURE

Mihoubi offre un imzad et un r'bab à la Fondation GoodPlanet



Le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, a offert un imzad et un r'bab, deux instruments de musique algériens, à la Fondation GoodPlanet pour figurer dans sa collection exceptionnelle d'instruments de musique du monde. Les instruments, dont le premier est classé au patrimoine culturel immatériel de l'humanité, ont été remis au président de la Fondation Yann Arthus-Bertrand, coréalisateur avec Yazid Tizi du film «L'Algérie vue du ciel», en présence de l'ambassadeur d'Algérie en France, Abdelkader Mesdoua, et de la délégation qui accompagne le ministre.

LIBRAIRIE CHAÏB DZAÏR

Conférence de Mohamed Atbi



Dans le cadre de son programme culturel spécial ramadhan, les éditions ANEP, organisent ce soir à partir de 21h30, à la librairie Chaïb Dzair sise 1, avenue Pasteur Alger-Centre, une confé-

rence «Élan d'amour et souffle de miséricorde - la médecine du soufisme au chevet d'un monde malade de violence», animée par l'auteur et spécialiste du soufisme M.Mohamed Atbi.

MOBILIS PROMOTION OMRA Vos appels à 9.60DA seulement !

Pendant tout le mois sacré de Ramadhan, Mobilis accompagne nos pèlerins aux lieux saints de l'Islam et lance la promotion la moins chère du marché sur les communications en roaming! En effet, les abonnés prépayés de Mobilis pourront rester en contact permanent avec leurs familles et proches lors de leurs pèlerinages, à 9.60DA TTC/minute, pour tous les appels émis et reçus depuis l'Algérie et vers l'Arabie Saoudite. Ainsi, les appels roaming reçus depuis l'Algérie et effectués avec les opérateurs Etihad Etisalat Company, ZAINKSA et Saudi Telecom Company (STC) sont facturés 9.60 DA/TTC. Les appels émis depuis l'Algérie vers l'Arabie Saoudite sont facturés 9.60 DA/TTC. À travers cette promotion, les clients Mobilis pèlerins et leurs proches, pourront rester en contact permanent et partager ces moments de piété et de sacrifice. Mobilis souhaite Omra makkoula à tous nos pèlerins!



OPÉRA D'ALGER «Afro Cirkus»

L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, organise pour la première fois en Algérie, une série de spectacles animés par le collectif Afro Cirkus, les 24, 25, 26 et 27 mai 2018 à 22h30. Cet événement entre dans le cadre de la célébration du mois sacré du Ramadan.



Météo



	Max	Min
Alger	31°	17°
Oran	28°	16°
Annaba	24°	16°
Béjaïa	28°	19°
Tamanrasset	37°	24°

DEMAIN AU THÉÂTRE DES SABLETTES Soirée chaâbi-fusion avec Hafid Djemai

L'artiste, Hafid Djemai, animera une soirée chaâbi fusion, demain vendredi 25 mai à partir de 22h30 au Théâtre de plein air de la promenade des Sablettes.



SELON L'ANCA Une baisse des prix attendue durant la deuxième semaine du Ramadhan

Une semaine après le début du mois de ramadhan, l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), a dressé un état des lieux de la situation des marchés de fruits et légumes en termes d'approvisionnement et de prix. À ce titre, l'ANCA estime, qu'en matière d'approvisionnement, aucune pénurie n'a été constatée à travers l'ensemble des marchés du territoire national. Les marchés de gros et de détail fonctionnent de manière normale pour satisfaire la demande des consommateurs. De surcroît, ces marchés font l'objet d'une surveillance accrue de la part des contrôleurs du ministère du Commerce. En termes de chiffre, l'ANCA souligne que près de trois (3) millions de tonnes de fruits et légumes ainsi que 20 000 tonnes de viande (rouge et blanche) ont été commercialisés pendant la première semaine du ramadhan. Concernant les prix, une hausse a été enregistrée durant les jours précédents à cause de deux facteurs principaux: La pression de consommation sur le réseau de distribution et l'augmentation de la demande, ainsi que les mauvaises conditions climatiques qui ont empêché les agriculteurs de ramasser leurs récoltes. Sept jours après le début du mois de carême, les prix, notamment ceux des produits de saison, commencent à baisser. Ainsi, une baisse allant de 20 à 30 DA a été observée. Cette baisse pourrait atteindre les 50% pendant la deuxième semaine du ramadhan.

ALGÉRIE TÉLÉCOM Des réductions sur les appels téléphoniques à l'occasion du Ramadhan



À l'occasion du mois sacré de ramadhan 2018, Algérie Télécom lance des réductions sur les appels téléphoniques vers plusieurs destinations, pour permettre à ses clients de profiter pleinement de la téléphonie fixe à toute heure. L'offre concerne les clients résidentiels ayant un abonnement téléphonique, en effet, Algérie Télécom propose des réductions tarifaires sur les appels vers le fixe à 2,5 DA/30 sec vers 10 destinations internationales: Russie, Espagne, Canada, Suisse, Allemagne, Italie, Etats Unis, Grande Bretagne, Portugal et France, à 2 DA/30 sec vers la Tunisie à 3,5 DA/30 sec vers les lieux saints de l'Islam. Algérie Télécom propose également des réductions sur les appels vers les mobiles nationaux à 2 DA/30 sec seulement. A travers ces nouvelles promotions, valables tout au long du mois de Ramadhan 2018, Algérie Télécom confirme sa volonté de répondre au mieux aux attentes de son aimable clientèle.

SALLE IBN KHALDOUN Concert de musique andalouse

La jeune interprète de musique andalouse, Lamia Aït Amara, animera un concert, ce soir à partir de 22h30 à la salle Ibn Khaldoun (12, rue Dr Saadane).



ESPLANADE DES ARTISTES Le chaâbi à l'honneur



Le chanteur, Hocine Driss, donnera un récital chaâbi, ce soir à partir de 22h30, à l'Esplanade des Artistes (La Pêcherie, Alger).

DEMAIN À DOUNIA PARC Gala de variétés

Le chanteur de raï, Cheb Mahfoud, animera un gala, demain vendredi 25 mai à partir de 22h au parc des Grands Vents (Parc Dounia, Alger).



JUSTICE

M.Louh : «La Réconciliation nationale, un acte positif et civilisationnel qui a inspiré beaucoup de pays»

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a indiqué mardi à Jijel que la Réconciliation nationale était un acte «positif et civilisationnel qui a inspiré beaucoup de pays à travers le monde».

Au cours de l'inauguration d'un tribunal dans la commune d'El Milia, réalisé pour un investissement de 740 millions de DA, le ministre a affirmé que la réconciliation nationale a permis «la reconstruction de l'unité nationale et la relance du développement dans tous les secteurs», mettant en avant les efforts consentis par les différents corps de sécurité dans le retour de la paix et la stabilité dans le pays.

Il a ajouté que la journée internationale du «Vivre-ensemble en paix», lancée à l'initiative de l'Algérie, traduit «la promotion de la culture de la paix et de la réconciliation nationale».

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux avait également présidé à la cité administrative de la wilaya, une rencontre avec les représentants de la société civile, au cours de laquelle il a affirmé que des réformes «intenses et profondes» ont été introduites dans le secteur de la justice sur instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans le cadre de l'édifica-



tion de l'Etat de Droit. Il a ajouté que l'Etat a investi dans des infrastructures judiciaires modernes répondant aux exigences du travail judiciaire et n'a pas lésiné sur les moyens dans la formation des fonctionnaires de la justice pour accompagner la stratégie de modernisation du secteur, lancée avec l'objectif de «promouvoir et protéger les droits fondamentaux et les libertés,

la consolidation de la stabilité et de la paix, l'accompagnement des mutations sociales ainsi que la consécration de la confiance du citoyen envers les institutions de l'Etat». M. Louh a également inauguré le tribunal de Jijel avant d'inspecter les travaux du projet de la Cour de Jijel, devant être réceptionnée d'ici à la fin de l'année en cours», selon les explications fournies sur place.

PARTIS

Le RCD organise un colloque international sur la femme en septembre 2018

Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) prévoit la tenue, en septembre prochain, d'un colloque international autour de la question de la femme et une conférence sur le code du travail, indique mercredi un communiqué du parti. «Les secrétaires nationaux sont chargés de réunir les conditions pour la tenue d'une conférence publique autour du code du travail pour le 8 septembre 2018 et d'un colloque international autour de la question de la femme les 14 et 15 du même mois», souligne le parti à l'issue de la réunion mensuelle

de son Secrétariat national. Au cours de cette réunion, «il a été mis à l'ordre du jour la structuration organique du parti au lendemain de son 5ème congrès». Le Secrétariat national du RCD a également abordé le dernier congrès fondateur de l'organisation partisane de jeunesse appelée «Les Jeunes progressistes», en affirmant qu'«il avait enregistré avec sérénité les résultats de la mobilisation des jeunes militants qui ont tenu le congrès fondateur» de cette organisation.

Le Parti a également soulevé, lors de la réunion

de son secrétariat national, la question du nouveau règlement intérieur de l'Assemblée nationale populaire (ANP) qui, selon la même source, «ne laisse aucune initiative à l'opposition et renforce le contrôle sur les députés».

L'exécutif du RCD a aussi examiné «les développements dans la situation internationale qui menacent la paix dans le monde et, singulièrement au Moyen-Orient», relève la même source.

Par ailleurs, le Secrétariat national du RCD «condamne avec force les tueries de l'armée israélienne contre les

manifestants palestiniens spoliés de leurs terres et de leurs droits à ériger leur propre Etat».

Pour le RCD, la question palestinienne «relève de la décolonisation, nullement d'un problème ethnique ou religieux, son dénouement exige la solidarité la plus large», soulignant que «la politique du président américain sur la question de Jérusalem et la poursuite de constructions dans les colonies va à l'encontre de la promotion de la paix dans la région».

C'est aussi le cas dans la dénonciation unilatérale de l'Accord sur les activités nucléaires de l'Iran».

SOUS-TRAITANCE: Les conditions d'exemption des droits de douanes des composants importés fixés par un arrêté

Les modalités et conditions d'exemption pour une période de cinq ans des droits de douane et de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour les composants et matières premières importés ou acquis localement par les sous-traitants, agréés par les producteurs, ont été définies par un arrêté interministériel publié au *Journal officiel* n° 25. Le sous-traitant postulant au bénéfice des exemptions doit être, préalablement, agréé par un producteur donneur d'ordres, activant dans le domaine des industries mécaniques, électroniques et électriques. L'obtention de la décision d'exemption est conditionnée par la présentation, par le demandeur, d'un dossier, à introduire en deux exemplaires auprès du ministre chargé de l'industrie contre la délivrance d'un récépissé de dépôt. La décision d'exemption est délivrée par le ministre chargé de l'industrie au sous-traitant agréé, dans un délai n'excédant pas trente (30) jours, à compter de la date d'introduction de la demande. Elle n'est valable que pour les contrats de sous-traitance en cours de validité. Le sous-traitant agréé postulant au bénéfice des exemptions doit justifier et disposer des installations, des équipements, des outillages, ainsi que des moyens humains et des compétences nécessaires à l'exécution des opérations de sous-traitance prévues dans le contrat de sous-traitance conclu avec le donneur d'ordres. Par ailleurs, pour bénéficier des exemptions, les composants et les matières premières destinées aux opérations de production d'ensembles et de sous-ensembles réalisées par le sous-traitant, doivent subir une transformation industrielle.

Les produits issus de l'opération de production à partir des composants et matières premières objet de l'exemption doivent être destinés exclusivement au donneur d'ordres. Dans le cadre du suivi et du contrôle des engagements des sous-traitants bénéficiant des exemptions, les sous-traitants sont tenus de fournir la documentation technique relative aux procédés de fabrication et transformation des matières premières servant à la production d'ensembles et de sous-ensembles destinés aux produits et équipements des industries mécaniques, électroniques et électriques.

Les sous-traitants agréés sont tenus de tenir une comptabilité analytique faisant ressortir le degré de transformation industrielle pour chaque phase du processus de production. A précisé que tout manquement par le sous-traitant agréé à ses engagements donne lieu à l'établissement, par les services concernés du ministre chargé de l'industrie, d'une mise en demeure exigeant du bénéficiaire d'y remédier dans un délai d'un (1) mois, à compter de la notification de cette mise en demeure. Si à l'issue de cette période, le sous-traitant agréé ne s'est pas conformé à ses engagements, il est prononcé l'annulation dans les mêmes formes de son octroi, de la décision d'exemption. La décision d'annulation de l'exemption est transmise aux services fiscaux territorialement compétents et à l'administration des douanes. Nonobstant les sanctions prévues par la législation et la réglementation en vigueur, des rappels des droits de douanes et de la taxe sur la valeur ajoutée qui auraient dû être acquittés, sont opérés conformément à la législation fiscale et douanière en vigueur. Dans le cadre du suivi et de l'évaluation des activités des sous-traitants agréés bénéficiant des exemptions et de l'évaluation du dispositif de soutien les concernant, les bénéficiaires doivent adresser, au ministre chargé de l'industrie, des rapports semestriels sur l'activité de sous-traitance et fournir toutes informations statistiques demandées en rapport avec leur activité. Sous peine des sanctions prévues par la législation et la réglementation en vigueur, en cas de rupture de la relation contractuelle entre le donneur d'ordres et le sous-traitant agréé, les deux parties doivent en informer le ministre chargé de l'industrie sous huitaine. La rupture de la relation contractuelle entraîne l'annulation de la décision d'exemption, dans les mêmes formes que celles de son attribution. L'article 15 de l'arrêté stipule qu'il est institué une commission consultative de recours placée auprès du ministre chargé de l'industrie. Tout sous-traitant s'estimant lésé, au titre de l'octroi des exemptions ou au titre des sanctions prises à son encontre au motif de manquement aux dispositions du présent arrêté, peut formuler un recours auprès de la commission consultative de recours dans un délai ne dépassant pas quinze (15) jours, à compter de la date de notification de la décision contestée. La commission consultative de recours émet un avis motivé sur le recours dans un délai de trente (30) jours, à partir de la date de son introduction. Cet avis est soumis au ministre chargé de l'industrie pour émettre sa décision. La notification de la décision est communiquée au requérant dans un délai de dix (10) jours.

RAMADHAN :

Algérie Télécom réduit ses tarifs sur les appels téléphoniques

L'opérateur public Algérie Télécom a annoncé mardi soir avoir procédé à d'importantes réductions sur les appels téléphoniques locaux et à l'international à l'occasion du mois sacré de Ramadan.

«Algérie Télécom propose, aux clients résidentiels, des réductions tarifaires sur les appels vers le fixe à 2,5 DA par 30 secondes vers 10 destinations internationales : Russie, Espagne, Canada, Suisse, Allemagne, Italie, Etats Unis, Grande Bretagne, Portugal et France», a-t-on indiqué auprès de l'opérateur lors d'une cérémonie organisée à l'occasion du lancement de cette offre.

La réduction des appels téléphoniques vers le fixe concerne aussi les destinations Tunisie avec 2 DA/30 secondes et les Lieux Saints de l'Islam avec 3,5 DA/30 secondes, a-t-on ajouté, précisant que des réductions tarifaires ont touché aussi les appels vers les mobiles nationaux à 2

DA/30 secondes. Algérie Télécom a annoncé, en outre, le lancement de nouveaux services et de nouvelles offres «qui devront contribuer pleinement à l'amélioration de l'expérience client et se mettre au diapason de la modernisation et la numérisation de ses services».

L'opérateur a ainsi dévoilé son nouveau site web www.algerietelecom.dz «qui répond aux attentes des clients, en regroupant les différents sites de l'entreprise destinés au grand public en un seul site web facilitant au client l'accès rapide à l'information». Il a également dévoilé son nouveau service permettant d'enregistrer les demandes de raccordement à la téléphonie fixe et à l'internet à distance via l'espace client, «un service qui contribuera à faciliter le traitement et la prise en charge efficaces des requêtes des clients», a-t-on expliqué.

Les abonnés à la 4G LTE (téléphonie et internet fixe sans fil) ont béné-

ficié, pour leur part, de plus de volume internet, avec accès gratuit aux réseaux sociaux après épuisement du volume. A cette occasion, le directeur général d'Algérie Télécom, Adel Khemane, a affirmé qu'Algérie Télécom «continue de développer ses prestations de télécommunications en Algérie, en mettant à la disposition de ses clients une panoplie de nouvelles offres et services dont le nouveau service d'enregistrement des demandes téléphoniques et Internet en ligne, la nouvelle offre 4G ainsi que le nouveau site Web».

Le lancement de ces nouvelles offres et services «marque le début d'une nouvelle ère pour Algérie Télécom et reflète notre ambition et notre volonté à satisfaire nos clients en leur garantissant un grand confort dans l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication et à demeurer leur opérateur de confiance», a-t-il expliqué.

Raouia : «Le projet de loi organique relative aux lois de finances consacre le principe de la gestion axée aux résultats»

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia a affirmé, hier à Alger, que le projet de loi organique relatif aux lois de Finances introduit un nouveau cadre de gestion des deniers publics qui consacre le principe de la gestion axée aux résultats, basé sur l'efficacité et les résultats enregistrés au vu des objectifs fixés.

Ce texte qui «vise à réformer le cadre budgétaire et comptable et opérer un changement profond dans la gestion des deniers publics, assoit le principe du budget orienté vers les résultats à partir d'objectifs fixés au préalable et non en fonction de la nature des dépenses comme c'est le cas actuellement» a précisé M.

Raouia dans une allocution lue en son nom par le ministre des Relations avec le Parlement, lors d'une plénière consacrée à l'examen du projet de loi organique relative aux lois de Finances.

Pour le ministre, ce projet de loi organique vise la réforme de la gestion des deniers publics en recherchant l'efficacité et les résultats, à parfaire la présentation des lois de Finances en vue d'avoir une meilleure lisibilité et une plus grande transparence des éléments budgétaires et un contrôle parlementaire plus renforcé et à conférer la souplesse à la gestion financière.

En dépit du maintien du principe d'annualité qui demeure «impératif» en matière de finances publiques, les programmes du gouvernement dépassent le cadre annuel, en ce sens qu'il s'agit de l'exécution de sa politique publique», a-t-il révélé.

Soulignant que cela implique d'exclure le principe d'annualité pour les dépenses d'investissement de programmes donnés, M. Raouia a fait savoir que le transfert induit ne dépasse par les 5% de l'affectation initiale.

Le principe de la gestion axée aux résultats est concrétisé à travers la mise en place de «portefeuilles de programmes» au profit des ministères et entreprises publiques qui se divisent, à leur tour, sous-programmes et actions à travers l'intégration des budgets de fonctionnement et d'investissement sous un seul compte.

Les nomenclatures du budget seront, dans le nouveau cadre, réparties selon la fonction et la nature économique des dépenses et selon les hautes fonctions de l'Etat et suivant des unités administratives.

Ainsi, les lois de Finances comporteront dans leur nouvelle configuration quatre (04) chapitres au lieu de deux, ce qui donnera «une meilleure transparence aux informations budgétaires», a précisé le ministre.

Abordant les Comptes d'affectation spéciale (CAS), il a fait savoir que ces derniers seront encadrés par l'obligation d'existence d'un lien direct entre les revenus affectés et les dépenses, ce qui mènera à la suppression d'un bon nombre de ces CAS.

Par ailleurs, le projet de loi organique prévoit la possibilité d'ouvrir, dans les écrits comptables, un CAS pouvant contenir les valeurs supplémentaires des estimations des produits fiscaux des hydrocarbures.

«Cependant, l'utilisation des ressources de ce compte (Fonds de régulation des recettes) sera limitée à un taux fixe du Produit interne brut (PIB) à définir par la Loi des finances», a précisé M. Raouia.

Bannir les dispositions «intruses» dans la loi de Finances

Le ministre des Finances a indiqué en outre que le projet soumis à l'APN apporte plusieurs nouvelles mesures dont la possibilité d'ouvrir des affectations financières par le gouvernement à travers des décrets antérieurs en cas d'urgence à condition que le montant cumulé ainsi ne dépasse pas le taux de 3% des affectations de la Loi de finances.

Les amendements introduits doivent être soumis à l'approbation du Parlement dans le projet de loi de Finances rectificative suivant. Le texte prévoit également l'adaptation à un changement dans les structures du gouvernement, entraînant un changement dans l'organisation des départements ministériels.

En vertu de ce projet de loi, le gouvernement présentera devant le Parlement, avant la fin du premier trimestre de l'exercice, un rapport sur la stratégie pluriannuelle de toutes les administrations publiques, ce qui permettra de faire une évaluation globale du financement des politiques publiques.

Ce rapport peut faire l'objet d'un débat à l'APN. Il est question, par ailleurs, de bannir, dans la loi de Finances, les dispositions «intruses», c'est-à-dire celles qui n'ont pas un caractère financier et fiscal.

L'APN aura en outre à valider les comptes de l'Etat pour l'année considérée. Le nouveau texte de loi assoit le principe de soumettre les opérations de mise en oeuvre du budget de l'Etat au contrôle administratif, juridique et parlementaire suivant les conditions fixées par la nouvelle loi et les dispositions législatives y afférentes.

La nouvelle loi, proposée au Parlement, entrera en vigueur en 2021 et sera appliquée graduellement à travers l'introduction, dans chaque exercice, d'un ensemble d'opérations et de fonctions pour que les mécanismes d'équilibre par le programme et la gestion axée aux résultats atteignent leur niveau complet en 2023.

Concernant la loi de règlement budgétaire, le ministre a ajouté que l'année de référence sera révisée pour passer à l'année qui précède la présentation de la loi de trois ans (A-3) à deux ans (A-2) pour les années 2023, 2024 et 2025 pour ainsi atteindre une seule année (A-1) à partir de 2026.

Pour le ministre, ce projet de loi représente «un saut qualitatif» en matière de modernisation du système financier public et en consécration des dispositions de la nouvelle Constitution qui a introduit la loi relative aux lois de Finances dans le cadre de la loi organique.

«Il s'inscrit (projet de loi) dans le cadre de la poursuite des réformes politiques et économiques visant à assoir les bases de la bonne gouvernance», a souligné M. Raouia.

Le nouveau texte annule la loi numéro 17-84 en vigueur qui, «ne répond plus aux exigences induites par les changements et développements qu'a connu notre pays au double plan politique et économique», a ajouté le ministre.

APS

APN:

Présentation en plénière du projet de loi organique relative aux lois de finances

Le projet de loi organique relative aux lois de Finances a été présenté hier en session plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) sous la présidence de Saïd Bouhadja, président de cette institution parlementaire.

Ce projet de loi a été présenté par le ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda. Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, se trouve actuellement à Busan (Corée du Sud) où il prend part aux Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAD) et du Fonds africain de développement (FAD) organisées du 21 au 25 mai.

Adopté en mars dernier par un Conseil des ministres, ce nouveau texte vise à mettre la législation en la matière en concordance avec la Constitution qui dispose la promulgation d'une loi organique aux lois de finances. Il vise aussi à moderniser l'assise juridique du budget de l'Etat et à consolider la relation entre le Gouvernement et le Parlement sur ce dossier.

Ainsi, le projet de loi organique prévoit la définition d'un cadre budgétaire triennal mis à jour chaque année, ce qui donnera plus de prévisibilité à la gestion du budget de l'Etat.

Le même texte dispose que les différents départements ministériels élaboreront leurs besoins en crédits sur la base de programmes afin de permettre une meilleure appréciation des per-

formances réalisées. En outre, le gouvernement disposera d'instruments lui permettant de faire face à toute situation imprévue, notamment la possibilité de recourir au décrets de rattachements de crédits ou même à l'élaboration d'une loi de finances rectificative en cours d'exercice.

Ce nouveau texte permettra aussi d'améliorer la relation entre le Gouvernement et le Parlement autour du dossier du budget de l'Etat, ce qui ajoutera «un surcroît de transparence» dans la gestion des finances publiques, selon les concepteurs de ce texte.

Le gouvernement sera tenu, dans ce cadre, de présenter à l'avenir au Parlement, dès le printemps, un rapport sur la conduite en

cours des finances publiques.

Par ailleurs, les délais de présentation de la loi de règlement budgétaire (loi qui fait ressortir les conditions d'exécution du budget général de l'Etat d'une année précise ainsi que l'état d'exécution effective des crédits sur la même année) seront graduellement réduits d'un exercice de trois (3) années actuellement à un exercice antérieur d'une (1) année.

Cependant, la mise en oeuvre des dispositions contenues dans ce projet de loi organique exigera d'importants préparatifs préalables.

C'est pourquoi ces nouvelles normes ne seront appliquées qu'à partir de 2022 pour la loi de Finances de 2023.



Le projet de loi organique portant lois de Finances renforce le contrôle parlementaire

Le projet de loi organique portant lois de Finances permettra de renforcer le rôle parlementaire dans le contrôle de la mise en application du budget de l'Etat, a indiqué mercredi la commission des Finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Présentant le rapport préliminaire lors d'une séance consacrée au débat du projet de loi organique portant lois de Finances, le rapporteur de la Commission, Nora Boudaoud a précisé que la commission considère que les dispositions qui y figurent «sont d'une extrême importance et s'inscrivent dans le cadre du renforcement des relations de coopération entre le gouvernement et le Parlement dans le cadre des dispositions de la Constitution y afférentes».

Le projet proposé devant les députés de l'Assemblée permettra de renforcer l'information du Parlement à travers la présentation par le Gouvernement avant la fin du premier trimestre de chaque année financière d'un rapport sur la stratégie pluriannuelle, indique-t-on dans le rapport.

En outre, le projet prévoit de fournir au Parlement tous les rapports de rentabilité des ministères lors de la présentation du projet

de loi portant règlement budgétaire. Dans son rapport, la Commission a souligné que le cadre budgétaire du projet permet d'asseoir une politique prospective plus efficiente pour définir les besoins en crédits sur la base des programmes suivant une véritable estimation des dépenses.

De même qu'il prévoit des mécanismes qui permettent de faire face aux conditions urgentes, en recourant aux décrets relatifs aux décrets de rattachement de crédits ou à l'élaboration d'une loi de finances rectificative.

Dans son rapport préliminaire, la Commission a proposé de procéder à huit (8) amendement de forme sur le texte du projet.

Les députés de l'APN ont entamé le débat du projet de loi organique relative aux lois de Finances en séance plénière présidée par Saïd Bouhadja, président de l'Assemblée, après la présentation par le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia d'un exposé lu en son nom par le ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda.

Le projet de loi organique sera soumis au vote des députés de l'assemblée le lundi 4 juin prochain.

EDUCATION NATIONALE : M^{me} Benghabrit donne depuis El-Menea le coup d'envoi des examens de fin de cycle primaire

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrita, a donné, mercredi depuis l'école primaire Chahid Hadj Kaddour Mohamed à El-Menea (275 km au Sud de Ghardaïa), le coup d'envoi officiel des examens de fin de cycle primaire pour la saison 2017-2018.

Pas moins de 9.437 candidats, dont 4.022 filles, parmi lesquels 397 élèves issus d'écoles privés, participent à cette épreuve de fin de cycle primaire à l'échelle de la wilaya de Ghardaïa où 175 centres d'examen sont mis à la disposition des candidats, y compris la wilaya déléguée d'El-Menea (1.738 candidats, dont 835 filles).

Les services de l'éducation ont prévu un centre d'examen exceptionnel au niveau de l'hôpital Mohamed Chaabani à El-Menea pour une candidate hospitalisée, qui a subi une intervention chirurgicale, selon les informations fournies sur place. Le nombre de candidats pour l'examen de fin de cycle primaire à travers le pays pour cette session est de 797.812 élèves, soit une augmentation de 4,8% par rapport à l'année dernière (760.652 élèves), a indiqué le ministère de l'Éducation. Selon le planning des épreuves, les élèves concernés par cette session, répartis sur 7.371 centres d'examen, passeront les épreuves de langue arabe et de mathématiques dans la matinée et celle de la langue française dans l'après-midi. La ministre de l'Éducation doit s'enquérir ensuite en guise de l'état d'avancement des projets de réalisation d'un lycée de 800 places pédagogiques



au lieu-dit Ksar Kouassem (commune d'El-Menea) et d'un autre de même capacité dans la commune mitoyenne de Hassi El-Garaa, qui seront réceptionnés pour la prochaine rentrée scolaire.

La ministre de l'Éducation nationale procédera à l'ouverture des plis de sujets d'examen de la séance de l'après au

niveau de l'école primaire "Imam Ali" à Hassi-Messaoud (Ouargla), et inspectera certaines structures éducatives.

Elle est accompagnée dans cette visite d'une délégation des deux commissions de l'Éducation aux deux chambres du Parlement et des représentants des partenaires sociaux.

Plus de 797.000 élèves au rendez-vous

Plus de 797.000 élèves sur l'ensemble du territoire national passent ce mercredi les épreuves de l'examen de fin de cycle primaire 2017-2018 dans trois matières principales, à savoir la langue arabe, les mathématiques et la langue française. La ministre de l'Éducation, Nouria Benghabrit, va donner le coup d'envoi de cette session depuis les wilayas de Ghardaïa et Ouargla, en compagnie d'une délégation des deux commissions de l'Éducation aux deux chambres du Parlement et des représentants des partenaires sociaux. Un total de 797.812 élèves vont passer cet examen qui ouvrira les portes

du collège, soit 4,8% de plus par rapport à l'année dernière (760.652 élèves), selon les chiffres du ministère de l'Éducation.

Les candidats passeront les épreuves de langue arabe et de mathématiques dans la matinée, alors que celle de la langue française aura lieu dans l'après-midi, selon le planning des examens. Le ministère de l'Éducation a décidé, depuis deux ans, d'organiser ces examens au sein des établissements respectifs des élèves pour leur éviter les déplacements et préserver leur quiétude et bien-être. Cette mesure adoptée par le ministère de l'Éducation est à même de préserver le «bon

moral» des élèves, vu leur jeune âge, tandis que les enseignants encadrant l'opération seront orientés vers d'autres centres d'examen.

Le recours à une session de rattrapage n'est pas envisageable.

Les moyennes des examens trimestriels seront prises en compte pour les élèves qui n'obtiendront pas la moyenne de 5 sur 10.

Les résultats de l'examen de fin de cycle primaire seront annoncés le 6 juin prochain, avait affirmé M. Chaïb Draa Tani, conseiller au ministère de l'Éducation nationale. Pour sécuriser cet examen, 31.000 agents de police ont été mobilisés par la

DGSN pour assurer son bon déroulement. Dans ce contexte, la Gendarmerie nationale a mis en place un plan opérationnel spécial consistant notamment à garantir la protection et l'escorte des sujets d'examen transportés par avion au profit des centres d'examen qui se trouvent dans les régions du sud et le grand-sud, la sécurisation et le transport des feuilles de réponses à partir des centres des examens aux directions de l'éducation et des directions de l'éducation aux centres de correction. Quelque 7.371 centres d'examen et plusieurs centres de correction sont concernés par ce dispositif sécuritaire.

M^{me} Benghabrit : «Toutes les conditions pour l'égalité des chances des candidats sont réunies»

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit, a affirmé, mercredi à El-Menea (Ghardaïa), que les pouvoirs publics ont réuni toutes les conditions nécessaires pour assurer l'égalité des chances des candidats aux différents examens scolaires.

«Toutes les actions menées par l'État visent à améliorer la qualité du système éducatif sur l'ensemble du territoire national, pour permettre une égalité des chances pour l'ensemble des candidats aux différents examens», a-t-elle indiqué.

S'exprimant en marge du coup d'envoi de l'examen de fin de cycle primaire, la ministre a souligné que la mise en place d'outils d'évaluation dans le secteur de l'éducation doit conforter l'ensemble des candidats, en garantissant toutes les conditions nécessaires pour leur réussite dans le cursus scolaire.

Mme Benghabrit a jugé «impératif» d'appeler les parents d'élèves et les partenaires sociaux d'une part, et les ins-

tances éducatives d'autre part, à lutter contre la tricherie et le copiage dans les différents examens afin d'élever le niveau scolaire.

Elle a exhorté, à cet effet, l'ensemble des intervenants concernés à fédérer et déployer davantage d'efforts pour assurer un «saut qualitatif» dans le domaine de l'éducation et améliorer l'environnement de l'école Algérienne.

Concernant l'achèvement de l'année scolaire, la ministre a estimé que l'année scolaire doit se terminer le 30 juin de chaque année, même si le programme a été achevé, soulignant que l'école reste un espace de connaissance et d'éducation mais aussi de créativité et d'animation culturelle.

Mme Nouria Benghabrit a annoncé, par ailleurs, qu'un centre de concours pour le recrutement d'enseignants sera ouvert prochainement dans la wilaya déléguée d'El-Menea, qui enregistrera 1200 candidats afin d'alléger les déplacements coûteux vers Ghardaïa.

Début à Alger des épreuves de l'examen de fin de cycle primaire dans des conditions ordinaires

Plus de 70.000 élèves passent les épreuves de l'examen de fin de cycle primaire session (2017-2018), qui ont débuté mercredi matin à Alger, dans des conditions ordinaires, a constaté l'APS.

La directrice de l'Éducation d'Alger Ouest, Sonia Gaid a donné le coup d'envoi de cet examen à l'école Ibn Khaldoun (El-Achour), où tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour permettre aux élèves de passer leurs épreuves dans de bonnes conditions.

A cette occasion des conseils et des orientations ont été prodigués aux candidats, avant de rejoindre les salles d'examen, où ils ont reçu les sujets de l'épreuve de la langue arabe.

Dans une déclaration à l'APS, Mme.

Gaid a indiqué que «toutes les mesures ont été prises pour assurer la réussite de cet examen», faisant savoir que la direction de l'Éducation d'Alger Ouest compte 27.924 candidats répartis sur 317 centres d'examen, supervisés par 3.905 encadreurs, outre un centre de correction.

Par ailleurs, 44 élèves de la catégorie des personnes aux besoins spécifiques et 15 élèves non-voyants relevant du Centre des jeunes aveugles à El Achour, également centre d'examen pour cette catégorie, passent leurs épreuves au niveau de cette circonscription.

De son côté, le directeur de l'éducation d'Alger Centre, Noureddine Khaldi, a affirmé que l'examen de fin de cycle primaire concernait 13.171 candidats dans cette circonscription, répartis sur 250 centres et supervisés par 4.078 encadreurs, sachant que 1.051 candidats relèvent d'écoles privées, ajoutant que cette circonscription recense 79 élèves de la catégorie des personnes aux besoins spécifiques.

Pour sa part, le directeur de l'éducation d'Alger Est, Lahbib Aidat a indiqué que sa circonscription comptait 29.077 candidats répartis sur 340 centres, soulignant que 1.377 élèves relèvent d'écoles privées.

La direction recense 40 élèves de la catégorie des personnes aux besoins spécifiques, a-t-il dit.

L'opération est supervisée à travers les différents centres par 5.622 enseignants et surveillants, a fait savoir M.

Abidat qui a ajouté que «tous les moyens (transport et restauration) ont été mis en place, outre la prise des mesures nécessaires pour le bon déroulement de cet examen».

Pour la troisième fois consécutive, les élèves passent les épreuves de cet examen dans de leurs propres établissements, pour préserver le bon moral des jeunes candidats.

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit avait donné depuis l'école primaire Chahid Hadj Kaddour Mohamed à El-Menea (275 km au Sud de Ghardaïa), le coup d'envoi officiel des épreuves de l'examen de fin de cycle primaire. Dans l'après-midi, Mme Benghabrit supervisera le lancement de l'épreuve de la langue française à partir de l'école primaire «Imam Ali» à Hassi Messaoud (Ouargla) où elle inspectera nombre de structures éducatives.

ALGÉRIE-JORDANIE: Renforcement des échanges dans le tourisme et l'artisanat

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud a reçu, mardi à Alger, l'ambassadeur du royaume Hachémite de Jordanie, Ahmed Ali Jeradat avec lequel il a examiné les voies et moyens de renforcer l'échange entre les deux pays dans le domaine du tourisme et de l'artisanat, a indiqué un communiqué du ministère.

A cette occasion, le ministre s'est dit «fier» du niveau des relations de fraternité et de coopération liant les deux pays, soulignant «l'importance de renforcer la complémentarité» entre les deux pays pour le développement de la coopération en matière de tourisme et de l'artisanat à travers l'échange des expériences dans le domaine du tourisme balnéaire et saharien, ainsi que «la promotion et la valorisation du produit touristique balnéaire et la création d'une dynamique touristique au niveau des sites archéologique et la promotion de l'artisanat».

Pour sa part, l'ambassadeur jordanien a mis en exergue les relations et les liens historiques entre les deux pays, exprimant sa «volonté» de développer les relations de coopération dans ce domaine et sa disposition à élargir le partenariat et à créer des espaces pour renforcer les relations bilatérales.

Les deux parties ont convenu de «poursuivre leurs efforts pour le renforcement des relations de coopération en matière de tourisme et d'artisanat et s'efforcer d'établir un partenariat au mieux des intérêts des deux pays et des deux peuples frères», a conclu le communiqué.

ALGÉRIE-ONU Ressources génétiques : élaboration d'un cadre juridique pour le partage des avantages

Des projets de textes juridiques sont en cours de préparation par la Direction générale des forêts (DGF) pour encadrer l'utilisation des ressources génétiques algériennes notamment à l'étranger, a indiqué mardi à Alger, Assia Azzi, une responsable à la DGF.

Ces textes juridiques sont préparés dans le cadre d'un projet portant sur l'accès et le partage des avantages (Apa-Algérie) en partenariat avec le Programme des Nations-unies pour le développement (Pnud), a expliqué Mme. Azzi lors des portes ouvertes organisées à l'Institut national de la recherche forestière (INRF) pour célébrer la journée internationale de la biodiversité.

Le projet APA-Algérie vise à élaborer une stratégie nationale et un cadre juridique et institutionnel sur l'accès aux ressources génétiques (tous les organismes vivants: les plantes, les animaux, les microbes, etc..) et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation, en conformité avec la convention sur la diversité biologique et son protocole de Nagoya.

En vertu de ce protocole adopté en 2010, les pays signataires sont tenus de faciliter l'utilisation de leurs ressources génétiques mais les avantages obtenus doivent être partagés équitablement entre les utilisateurs et les pays fournisseurs.

Les avantages à partager peuvent être monétaires lorsque les ressources sont utilisées pour créer un produit commercial, ou non monétaires comme le développement de compétence et de connaissances en matière de recherche.

Selon ce protocole, l'accès et le partage des avantages sont fondés sur un consentement préalable suite à des négociations entre les fournisseurs et les utilisateurs en vue du développement de conditions convenues d'un commun accord dans le but d'assurer un partage juste et équitable.

L'Algérie a été parmi les trois premiers pays à signer le protocole de Nagoya, mais elle ne l'a pas encore ratifié à cause de l'absence d'un cadre juridique, réglementaire et institutionnel globale qui permet l'application de ce protocole dans toutes les conditions de transparence exigées, selon les explications de Mme. Azzi. La mise en place d'un cadre juridique permettra à l'Algérie d'activer le potentiel des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles afin de générer des avantages économiques en faveur du développement durable, notamment pour les populations locales. Il permettra également de mettre fin à la biopiraterie des ressources génétiques en supervisant les échanges et en codifiant le travail de recherche scientifique et la commercialisation des procédés d'exploitation. Lancé en décembre 2015, Apa-Algérie est mis en oeuvre sur une durée de 4 ans.

ALGÉRIE-FRANCE M. Hadjar prend part à la conférence internationale sur le forum politique de Boulogne en France

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, prend part mercredi à la conférence internationale sur le forum politique de Boulogne qui se tient à Paris (France) du 23 au 25 mai 2018 avec la participation des ministres de l'espace européen de l'Enseignement supérieur, des décideurs politiques, des organisations internationales ainsi que des experts, indique un communiqué de ce ministère.



La principale thématique abordée durant cette rencontre porte sur le rôle de l'enseignement supérieur dans une société en évolution, selon la même source qui précise que cette conférence «intervient dans un contexte particulier où les universités dans le monde entier font face aux implications de l'internationalisation et la mondialisation de l'enseignement supérieur, aux changements sociétaux, aux nouvelles formes de connaissances et aux problèmes majeurs de la massi-

fication de l'enseignement supérieur». «Face à tous ces défis, le forum de Boulogne lance ce dialogue en réunissant 48 ministres de l'espace européen de l'enseignement supérieur, des décideurs politiques de premier ordre, des organisations internationales ainsi que des experts, afin de comprendre et partager leurs expériences respectives en vue d'apporter des réponses communes aux défis futurs», ajoute la même source. Ce forum envisage aussi de mettre en place un groupe de

travail mondial pour la période 2018-2020 en vue d'organiser deux séminaires mondiaux d'apprentissage par les pairs sur l'enseignement supérieur inclus et le rôle social et civique en université. Au cours de cette conférence, M. Hadjar interviendra au niveau d'une table-ronde consacrée au thème «élargir l'accès et assurer le succès pour tous de l'enseignement supérieur» pour présenter l'expérience algérienne et les nombreuses réalisations enregistrées dans le pays.

ALGÉRIE-AFRIQUE-BAD M. Raouya participe à la cérémonie d'ouverture officielle des Assemblées de la BAD en Corée de Sud

Le ministre des Finances Abderrahmane Raouya, a pris part mercredi à la cérémonie d'ouverture officielle des Assemblées annuelles du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), ainsi qu'à différentes réunions statutaires de cette institution qui se déroulent du 21 au 25 mai courant en Corée du Sud, a indiqué un communiqué du ministère.

La cérémonie d'ouverture de ces Assemblées s'est tenue au Centre des expositions et Conventions de la ville de Busan, sous le haut patronage du Président de la République de Corée Moon Jae-In, qui est intervenu par vidéoconférence.

Ainsi, elle a connu une importante représentation comprenant des Chefs de gouvernements du Rwanda, le vice-Premier ministre de la République de Corée, du Président du Groupe de la Banque Mondiale M. Jim Yong KIM, de M. Akinwumi ADESINA, Président du Groupe de la BAD, des Gouverneurs, des dirigeants d'institutions internationales et régionales, des ONG, des Chefs d'entreprises, des membres des Conseils d'administration, la Direction et les membres du personnel de la BAD.

La cérémonie d'ouverture, s'en est suivie la 1ère session des Conseils des Gouverneurs à laquelle a pris part M. Raouya, dédiée à l'examen des activités de la BAD et de ses filiales, notamment l'adoption des rapports annuels des activités financières comme présentés dans le rapport du Comité Directeur mixte, dont l'Algérie a participé en

tant que membre, ajoute la même source.

M. Raouya a également participé à un Atelier de haut niveau intitulé "Accélérer l'industrialisation de l'Afrique Vision, Expériences et enseignements", auquel un accent particulier a été mis sur le partage d'expériences pour tirer profit des opportunités émergentes dans les pays nouvellement industrialisés.

Cet Atelier, s'est focalisé aussi sur les rôles complémentaires des partenariats public-privé, les opportunités d'intégration régionale, les visions d'avenir: la 4ème Révolution industrielle (robotique, intelligence artificielle, internet, développement des villes intelligentes) ainsi que les cadres politiques et institutionnels.

Cette rencontre a permis aux participants d'Afrique et de Corée de présenter leurs visions et leurs stratégies pour l'industrialisation ainsi que leurs idées pour surmonter les difficultés de mise en œuvre.

L'Atelier a offert à la Corée l'occasion de présenter son expérience en matière de développement économique.

Au titre de ces entretiens bilatéraux, M. Raouya s'est entretenu avec les vice-Présidents de la BAD avec lesquels, il a discuté de la coopération de l'institution avec l'Algérie.

Ces derniers ont exprimé leur satisfaction sur la nature et le niveau appréciable des relations avec notre pays. Ils ont par ailleurs, confirmé leur volonté d'accompagner l'Algérie dans ses efforts de développement économique et social, note le communiqué.

ALGÉRIE-HONGRIE Benmessaoud et l'ambassadrice hongroise à Alger évoquent l'état des relations bilatérales en matière de tourisme

Le ministre du Tourisme et de l'artisanat, Abdelkader Benmessaoud a passé en revue avec l'ambassadrice de la Hongrie Helga Katalin Pritz, l'état des relations bilatérales en matière de tourisme et d'artisanat, a indiqué, mardi à Alger, un communiqué de ce ministère. Mme. Pritz a «mis en exergue le potentiel énorme que recèle l'Algérie pour devenir une destination touristique pionnière», soulignant les

bonnes relations bilatérales liant les deux pays en la matière, illustrées par la demande croissante par les touristes hongrois sur cette destination», a ajouté le communiqué.

La diplomate hongroise a fait savoir, par la même occasion, que «le vol direct Alger-Budapest a permis de créer une dynamique entre les deux pays».

Pour sa part, M. Benmessaoud a mis l'accent sur «l'importance de mettre en œuvre le mémoran-

dum d'Entente dans le domaine du tourisme, signé par les deux parties en décembre 2017 et d'élaborer le programme d'exécution y afférents», insistant sur l'impératif de renforcer la coopération en matière de développement du tourisme thermal et écologique, et d'encourager les opérateurs des deux pays afin de promouvoir les destinations Algérie et Hongrie à travers la participation dans les foires de tourisme organisées

par les deux pays. Dans ce cadre, la diplomate a adressé une invitation à l'Algérie pour prendre part «en tant qu'invité d'honneur» à la foire internationale du tourisme qui se tiendra à Budapest en 2019.

De son côté, M. Benmessaoud a invité la partie hongroise à participer à la 19e édition de la foire internationale du tourisme à Alger en 2018, a conclu le communiqué.

SONATRACH : Légère baisse des quantités pétrolières exportées au 1^{er} trimestre 2018

La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a enregistré une baisse de 3% du volume (quantité) des exportations de pétrole au 1^{er} trimestre 2018 par rapport au même trimestre 2017, a indiqué hier à Alger le Directeur exécutif stratégie, planification et économie auprès de Sonatrach, Farid Ghezali.



Ce volume est passé de 28 millions de tonnes équivalent pétrole (mtep) au 1^{er} trimestre 2017 à 27,2 mtep au 1^{er} trimestre 2018, a précisé M. Ghezali lors d'une conférence de presse sur le bilan trimestriel des activités de Sonatrach et sa stratégie de raffinage. Ce léger recul s'explique essentiellement par l'introduction de l'opération de processing à l'international qui consiste pour Sonatrach à louer les équipements d'un raffineur dans un autre pays pour procéder aux opérations de raffinage, permettant à la compagnie nationale à récupérer les carburants obtenus à un prix moins cher. Selon M. Ghezali, une quantité de 400.000 tonnes a été raffinée à l'extérieur durant les trois premiers mois de 2018, ce qui explique la baisse de la quantité exportée en pétrole. Concernant le chif-

fre d'affaires à l'exportation des hydrocarbures, le même responsable a fait savoir qu'il s'était établi à 9,8 milliards de dollars au 1^{er} trimestre 2018 contre 8,4 milliards de dollars durant la même période de 2017, soit une hausse de 17%. Cette hausse du chiffre d'affaires à l'exportation a été induite par l'augmentation des cours de pétrole de 15 dollars, en passant de 53 dollars à 68 dollars le baril, a-t-il relevé. Pour sa part, le Directeur exécutif finances auprès de Sonatrach, Mohamed Karoubi, a souligné que ce chiffre d'affaire aurait pu être plus important s'il n'y avait pas l'opération de raffinage à l'étranger qui a permis de réduire les importations des carburants.

Pour rappel, la facture d'importation des biens énergétiques et lubrifiants (carburants) a commencé à connaître

une tendance à la baisse en s'établissant à 543 millions usd sur les 4 premiers mois de 2018 contre 613 millions usd à la même période de 2017 (-11,42%).

En ce concerne le chiffre d'affaires réalisé par Sonatrach sur le marché national, M. Karoubi a indiqué qu'il avait été évalué à 82 milliards de dinars (mds DA) au 1^{er} trimestre 2018 contre 77 mds DA sur la même période de l'année précédente, soit une hausse de 6%.

Ainsi, Sonatrach a versé 754 mds DA au Trésor public au titre de la fiscalité pétrolière entre janvier et fin mars 2018, en évolution de 40% par rapport à la même période de 2017. Quant à la facture des importations des carburants, M. Karoubi a signalé que sur le mois de janvier 2018, elle était passée à six (6) mds DA contre 22 mds DA en janvier

2017, soit une baisse de 73%, grâce à l'introduction du processing.

Par ailleurs, en terme de la production primaire totale, Sonatrach a réalisé 49,6 mtep de janvier à fin mars 2018 contre 50 mtep au premier trimestre 2017, soit une baisse de 1%.

Cette baisse est due au respect de l'accord de réduction de la production de l'Opep et à la conformité au programme de maintenance réglementaire des installations (un mois d'arrêt à Hassi Berkine), a expliqué M.

Ghezali S'agissant de la production du gaz naturel, elle a été de 34,6 milliards de m3 au 1^{er} trimestre 2018 contre 34,4 milliards de m3 à la même période de 2017, soit une hausse de 1% entre les deux périodes de comparaison et de 103% par rapport aux objectifs fixés.

PROJET DE RAFFINERIE DE HASSI MESSAOUD: Ould Kaddour : «Ouverture des plis des offres la semaine prochaine»

L'opération d'ouverture des plis des offres pour la réalisation du projet de raffinerie de Hassi Messaoud (Ouar gla) est prévue pour la semaine prochaine, a indiqué mercredi à Alger le P-dg du groupe Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour. Une quinzaine de compagnies ont soumis des offres depuis le lancement de l'appel d'offres pour la réalisation de ce projet d'une capacité de production de 5 millions de tonnes/an, a déclaré M. Ould Kaddour en marge d'une conférence de presse sur le bilan d'activités trimestriel de Sonatrach et sa stratégie de raffinage. «Il y a une quinzaine d'entreprises qui souhaitent réaliser la raffinerie de Hassi

Messaoud, et j'espère que le choix sera fait d'ici la fin de l'année 2018 ou début 2019», a-t-il ajouté. Pour rappel, les capacités de production des carburants seront augmentées à la faveur de l'extension et du réaménagement de la raffinerie de Baraki (Alger) qui devrait entrer en service en octobre 2018 et de la réalisation de deux nouvelles raffineries à Hassi Messaoud (Ouar gla) et à Tiaret lesquelles entreront en service en 2021.

Avec la mise en œuvre de ces raffineries, les capacités nationales de raffinage de pétrole devraient atteindre 40 millions de tonnes/an.

Ce programme permettra de répondre



à la hausse de la demande nationale de produits pétroliers, sachant que celle en carburants a augmenté de 7% en moyenne annuelle au cours des 10 dernières années.

Cette importante progression s'explique par l'augmentation de la taille du parc automobile national, l'amélioration du niveau de vie et les prix bas des carburants.

BLIDA : Près de 5 milliards de DA pour la réalisation de 190 km de réseaux électriques

Une enveloppe de 5 milliards de DA a été affectée à la réalisation de 190 km de réseaux électriques à Blida, selon un rapport présenté mercredi par la directrice de l'énergie, devant le Conseil exécutif de la wilaya.

«Le secteur accuse un grand retard dans la réalisation de projets de raccordement et de centres transformateurs et de distribution d'électricité», a souligné la responsable, expliquant par là l'affectation d'une enveloppe de cinq (5) milliards de DA pour la réalisation d'un réseau électrique global de 190 km de long, à travers différentes communes de Blida.

Observant que la wilaya accuse ce retard en dépit du parachèvement de l'ensemble des projets programmés au titre du Plan de développement du secteur énergétique local (électricité et gaz), elle a signalé, entre autres, l'affectation de 400 millions de DA au titre du quinquennat 2010/2014, pour le raccordement de 64 cités d'habitation (représentant un total de plus de 31.000 foyers) aux réseaux d'électricité et de gaz.

Intervenant à l'occasion, le wali de Blida, Mustapha

Layadhi, a déploré le non parachèvement de l'actuel programme, ayant abouti, à ce jour, au raccordement de seulement 16.000 foyers au réseau de gaz naturel, appelant à la levée des contraintes entravant son parachèvement, notamment les oppositions des citoyens.

Le chef de l'exécutif a, également, recommandé le recensement et raccordement de toutes les régions non pourvues en gaz et électricité «même s'il s'agit de constructions anarchiques destinées à être éradiquées ultérieurement», tout en insistant pour que les projets à venir prévoient le raccordement du plus grand nombre possible de foyers, dans le but de réduire le coût des projets, a-t-il estimé.

M. Layadhi a mis l'accent aussi sur la nécessité de lutter contre les vols d'électricité et de gaz et les raccordements illicites «qui coûtent des sommes énormes au Trésor public», imputant la responsabilité de ces deux phénomènes aux présidents des communes qui, selon lui, «ne remplissent pas leur mission de contrôle, n'interdisant pas notamment les constructions anarchiques».

ENERGIE Une coupure d'électricité à l'est de de Reghaia causée par des travaux de construction

Une coupure d'alimentation électrique a été enregistrée mercredi à l'Est de la commune de Reghaia (Alger), suite à des dégâts causés par des travaux de constructions de deux bâtisses à un câble électrique de haute tension, a indiqué un communiqué de la Direction de Distribution de l'électricité et du gaz (SDA) d'El Harrach.

Cette coupure d'alimentation électrique, enregistrée mercredi à 9h36 à l'Est de la commune de Reghaia, suite à des dégâts causés à un câble électrique de haute tension, a concerné 100 clients de cette localité, a-t-on ajouté de même source.

Les équipes techniques de la SDA ont été dépêchées immédiatement sur les lieux du sinistre et ont pu rétablir le courant électrique à 11h40, a-t-on encore indiqué.

La SDA a déploré, dans son communiqué, que ce genre d'atteinte sur ses ouvrages est devenu «récurrent» et a dépassé le nombre de 70 atteintes tout types confondus depuis le début de l'année 2018, causant un préjudice important pour la direction et ses clients.

La SDA d'El Harrach met à la disposition de ses clients le numéro 3303 pour de plus amples informations 24/7.

Une coupure d'électricité à la zone industrielle de Oued Semmar à cause d'une atteinte aux câbles souterrains

Une coupure d'alimentation électrique a été enregistrée mercredi au niveau de la zone industrielle de Oued Semmar (Alger) à cause d'une atteinte aux câbles électriques souterrains suite à des travaux engagés par un particulier, a indiqué un communiqué de la Direction de Distribution de l'électricité et du gaz (SDA) d'El Harrach. Une coupure d'alimentation électrique a été enregistré mercredi à 10h57 au niveau de la zone industrielle de Oued Semmar provoquée par des travaux engagés par un particulier pour le raccordement de son habitation au réseau d'assainissement, précise a ajouté la source. Les équipes techniques de la SDA ont été dépêchées sur les lieux du sinistre pour rétablir le courant dans les plus brefs délais. La SDA déplore, dans son communiqué, que ce genre d'atteinte sur ses ouvrages «est récurrent» et a même pris de l'ampleur par rapport aux années précédentes, causant un préjudice important pour la direction et ses clients. La SDA d'El Harrach met à la disposition de ses clients le numéro 3303.

TIZI-OUZOU : Les prix des différents produits de consommation sont «relativement stables»

Les prix des différents produits de consommation sont restés ½ relativement stables « durant les cinq premiers jours de ce mois de ramadhan, apprend-on mardi auprès de la Direction du commerce de la wilaya.

«Les prix de la plupart des produits sont restés relativement stables par rapport à leurs prix d'avant ramadhan. Mis à part trois produits, la carotte, la courgette et l'oignon, qui avaient enregistré une certaine hausse deux jours avant le début de ramadhan, pour ensuite se stabiliser, également», indique Adjabi Kada, directeur de wilaya du commerce.

Dans l'ensemble, a-t-il assuré, les services de la Direction du commerce «ont enregistré une stagnation des prix de la plupart des produits» avec des fluctuations relatives concernant certains produits.

«Pour la journée du 20 mai, par exemple, l'ensemble des prix sont restés stables, la carotte a augmenté de 30 DA et la pomme d'importation qui se vendait à 1000 DA le kilo a baissé de 250 DA» précise-t-il.

Phénomène récurrent à chaque veille du mois sacré, la hausse des prix des produits de consommation est devenue un véritable casse-tête, et pour le citoyen et pour les autorités, à cause de «la cupidité de certaines personnes souvent étrangères au secteur du commerce et qui versent dans la spéculation», fait-il remarquer.

A ce propos, et concernant les marchés informels qui voient le jour chaque mois de ramadhan, le responsable affirme que ses services, en collaboration avec la sûreté de wilaya, ont procédé au démantèlement de plusieurs marchés du genre.

«Depuis le début de ce mois sacré, nous avons réussi à éradiquer quatre



marchés informels de détail, l'un au centre-ville de Tizi-Ouzou, un à Azazza, un à Draâ-el-Mizan et un autre Draâben-Khedda, ainsi que deux marchés de gros à Tadmait et Thala Athmane», souligne-t-il.

S'agissant des produits subventionnés par l'Etat et dont les prix sont réglementés, la même source assure qu'«aucune augmentation n'a été enregistrée à ce jour», reconnaissant, au passage, «quelques perturbations minimes dans la distribution au niveau de certaines localités».

Enfin, et au sujet des contrôles sur le terrain, le responsable du commerce au niveau de la wilaya indique que «les contrôles sont quotidiens et les infractions existent, mais elles sont moindres en comparaison avec les années précédentes», ajoutant, à ce propos, que «ce sont souvent les jeunes, nouvellement venus au commerce, qui en sont les auteurs».

Cette même frange de la population, soutient-il, est également «la même qui se rend coupable de changement d'activité durant ce mois sacré».

MILA : Vers l'approvisionnement quotidien en eau potable de 3 mechtas dans la commune de Benyahia Abderrahmane

La mise en service, dans les semaines à venir, du forage de la mechta d'El-Biar dans la commune de Benyahia Abderrahmane, située au sud de Mila, permettra un approvisionnement quotidien en eau potable de trois (3) mechtas de cette commune, selon les explications fournies au cours de la visite du wali Ahmouda Ahmed-Zineddine à cette collectivité locale.

Ce forage, d'un débit de 5 litres/seconde, dont les travaux ont été lancés en 2012, a été réalisé dans le cadre d'un

plan sectoriel de développement (PSD), a fait savoir le directeur local des ressources en eau par intérim, Messaoud Lechehab, affirmant que ce débit était «suffisant» pour répondre aux besoins des 1.700 habitants de ces mechtas, habituellement alimentés en eau potable trois fois par semaine.

Une enveloppe financière de l'ordre de 57,5 millions DA a été mobilisée pour la réalisation de ce projet, et 15,3 millions DA pour son équipement, a-t-il noté, détaillant

qu'un montant de l'ordre de 2,3 millions DA a été alloué pour le raccordement «incessamment» du forage au réseau électrique.

Afin de renforcer l'approvisionnement de ces trois mechtas depuis ce forage, la commune de Benyahia Abderrahmane a pris en charge la réalisation et l'équipement d'une station de pompage dont les travaux ont atteint 95%, a-t-on détaillé, soulignant qu'une fois le projet concrétisé, cette station alimentera les réservoirs des

mechtas d'El-Biar, de Ghémérienne et d'Ould Zayed. Selon les explications fournies, la réalisation de cette station de pompage, inscrite dans la cadre des projets communaux de développement (PCD) de l'année 2017, a nécessité un investissement de 12,8 millions DA. Le chef de l'exécutif local a insisté, lors de sa visite d'inspection du chantier de ce projet sur la nécessité de parachever les travaux dans les délais impartis dans l'objectif de renforcer l'approvisionnement en eau potable.

Salim Ben

AIN DEFLA Une Omra aux 28 parents des victimes du crash de l'avion militaire

Au niveau de la villa d'hôte de la wilaya d'Ain Defla, les parents des victimes de l'avion militaire étaient les invités d'honneur du wali d'Ain Defla, Mr Benyoucef Aziz, dans une cérémonie spéciale afin de bénéficier d'un voyage à la Mecque et effectuer une Omra qui coïncide avec le mois sacré du Ramadhan.

L'ambiance était très forte et fraternelle à travers laquelle les parents des victimes de l'avion militaire ont exprimé leur respect envers le wali d'Ain Defla et leur satisfaction de cette initiative.

A son tour Mr Benyoucef Aziz a saisi l'occasion pour renouveler son soutien aux familles des victimes et leur souhaite tout le bonheur et la paix.

Salim Ben

OUARGLA : L'exploitation Atlas, un projet «prometteur» pour renforcer la céréaliculture

L'exploitation agricole «Sarl-Atlas», en cours de réalisation dans la région de Feidjet El-Baguel (70 km Est de Hassi-Messaoud), est de par son envergure un projet «prometteur» susceptible de propulser la filière céréalière dans la région, a-t-on appris mercredi auprès de la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya d'Ouargla.

Monté dans le cadre de la concession agricole (titre accordé en janvier 2018), ce projet, impliquant un partenariat algéro-turc et retenu au titre de la mise en œuvre de l'instruction ministérielle N-66 du 25 janvier 2016 portant suivi et

accompagnement des promoteurs céréaliers, s'étend sur une surface de 11.000 hectares.

D'un montage financier de six (6) milliards DA, dont quatre (4) MDA sous forme de prêt bancaire, ce futur projet prévoit l'exploitation de près de 1.200 ha à son lancement, avant d'atteindre, à l'horizon 2020, l'ensemble de la surface dans la céréaliculture (blé dur et tendre), la maïsiculture, les cultures fourragères, et la culture du coton, selon la présentation faite du projet. Ses promoteurs tablent sur l'utilisation des techniques et équipements modernes pour assurer

un rendement céréalier quantitatif et qualitatif. L'exploitation compte concrétiser une base de vie, une école de formation des agriculteurs, un laboratoire (analyse des végétaux et sols), en plus d'ateliers ayant trait aux activités agricoles. Elle sera alimentée à partir de 30 forages et autant de bassins, de 303 pivots d'une surface d'irrigation de 30 ha/chacun, en plus de la réalisation de 9 km de lignes d'électrification agricole et l'ouverture de 36 km de pistes. Cette future exploitation agricole devra générer, une fois opérationnelle dans trois années, 4.866 emplois, selon sa fiche technique.

LE DG DE LA SÛRETÉ NATIONALE, LE GÉNÉRAL-MAJOR ABDELGHANI HAMEL : «Renforcer le rapport entre l'institution sécuritaire et les médias pour améliorer la communication avec la société»

Le Directeur général de la Sûreté nationale (SN), le général-major Abdelghani Hamel a mis en avant, mardi à Alger, la nécessité de renforcer et consolider le rapport entre l'institution sécuritaire et les différents médias pour l'amélioration des capacités de communication avec toutes les catégories de la société.

«Le renforcement de ce rapport requiert une entente harmonieuse entre les hommes de la police et l'ensemble des organes de la presse nationale en tant que condition à toute action, notamment si elle vise à servir la patrie et le citoyen», a précisé le Directeur général de la Sûreté nationale (SN) dans son intervention lors du séminaire national sur «La communication sécuritaire et son rôle dans le développement de la sensibilisation en matière de sécurité.

Le général-major Hamel a affirmé que les progrès enregistrés en matière de communication institutionnelle au sein de la Sûreté nationale et les réalisations accomplies ont été concrétisés grâce aux efforts de tous les journalistes qui ont été un soutien fort et constant dans l'accompagnement de la Cellule de communication et de presse de la Sûreté nationale, les exhortant, à ce titre, à «poursuivre le travail avec la même détermination et persévérance pour l'accomplissement de cette noble mission», d'autant plus que «beaucoup de travail reste à faire», a-t-il dit.

Le DGSN a réitéré, à cette occasion, «l'accompagnement de son secteur à tous les efforts consentis, à travers notamment tous les moyens et programmes du système de communication du corps de la police et qui sont à même de développer les aptitudes et consolider les capacités de communications avec toutes les ca-



tégories de la société», soulignant que cette démarche est en tête de ses préoccupations et au cœur de sa stratégie de communication.

Pour sa part, le conférencier Hadir Mohamed a mis l'accent, dans sa communication intitulée «les Fake news sur les réseaux sociaux», sur la gravité de ce genre d'informations sur la stabilité de la société, expliquant qu'elles sont relayées sans s'assurer de leur source à des fins de propagation ou de gain facile sans aucun respect pour l'éthique journalistique.

Soulignant que ces fausses informations sont souvent «injectées» à des «timing» politiques et économiques précis ou durant des crises pour influencer la société, il a mis en avant l'importance de la contribution de tous les acteurs, notamment la société civile, à des campagnes de sensibilisation sur leur danger et de la réactivation du rôle des chargés de communication dans toutes les institutions nationales pour vérifier leur véracité».

Répondant aux questions des intervenants parmi les cadres de la Sûreté et les enseignants universitaires présents, le général-major Hamel a estimé que «le silence sur un tel sujet ouvre la voie à toutes les interprétations», affirmant que faire face à ce phénomène, au vue de la propagation des médias sociaux, implique la conjugaison des efforts de tous les acteurs en la matière et la nécessité de faire preuve de plus de vigilance et de communication en direction de la société.

Par ailleurs, le DGSN a fait état de «l'élaboration en cours d'une loi organique de la Sûreté nationale permettant de définir les menaces sécuritaires et les missions et rôle de tous les acteurs et de consolider le partenariat institutionnel entre ces acteurs».

Pour sa part, le directeur des Renseignements généraux, le contrôleur de police Djilali Boudalia a évoqué la stratégie tracée pour contrer ce genre de fausses informations, faisant état de la mise en place de cel-

lules d'information au niveau des structures de la Sûreté nationale à travers les 48 wilayas et la formation des cadres pour leur gérer en plus de cellules de veille dans le but de contrôler ces fausses informations circulant sur le net.

Il a rappelé, dans ce sens, le numéro 1548 mis à la disposition des citoyens pour tout signalement ainsi que le numéro 104 après la propagation des fausses informations amplifiant le phénomène du rapt des enfants en plus du site de la DGSN et le travail de proximité avec les différentes stations de la Radio nationale.

De son côté, le Directeur des moyens techniques, le contrôleur de police, Zineddine Maalouf a évoqué les efforts déployés pour la lutte contre la cybercriminalité à travers un service centralisé, ainsi que l'intérêt particulier accordé à la formation de l'élément humain et les relations de coopération et de partenariat établies avec Afripol, Interpol et Europol en matière d'échange d'informations.

ARRÊT EXCEPTIONNEL DE LA TÉLÉCABINE DE BLIDA DU 25 MAI AU 15 JUIN : Des mesures annoncées par l'ETAC

L'Entreprise de transport algérien par câbles (ETAC) a annoncé, mardi, des mesures visant à garantir le transport des citoyens sur la ligne Blida-Chréa durant l'arrêt programmé du 25 mai au 15 juin au niveau de la télécabine de Blida pour des travaux de maintenance, a-t-on indiqué dans un communiqué rendu public par l'entreprise.

En perspective de ces travaux de maintenance, l'ETAC met à la disposition des usagers un service de navettes de substitution en partenariat avec l'Entreprise de transport urbain de Blida (ETUB) et ce, durant toute la période d'immobilisation de la Télécabine devant s'étaler du 25 mai au 15 juin prochain, est-il ajouté dans le document, signalant une dizaine de navettes quotidiennes (de 10H00 à 16H30) assurées en aller-retour, entre Blida et les hauteurs de Chréa.

L'Entreprise de transport algérien par câbles qui a exprimé ses excuses auprès de ses usagers pour les désagréments causés par cette interruption a estimé qu'il s'agit-là d'une mesure de substitution au téléphérique, considérée comme l'unique moyen de transport des voyageurs de ces deux communes (Blida et Chréa).

L'ETAC a précisé que la vente des tickets de bus se fera au niveau des guichets des deux stations de la Télécabine à Blida et à Chréa.

Pour rappel, l'entreprise en question avait annoncé, jeudi, une interruption exceptionnelle du trafic au niveau de la télécabine reliant la ville de Blida aux hauteurs de Chréa, du 25 mai au 15 juin prochain (soit trois semaines).

Selon la chargée de la communication auprès de l'ETAC, Zahra Boujou, cet arrêt exceptionnel est justifié par des travaux de maintenance programmés au niveau du téléphérique durant la période indiquée.

Elle a précisé que ces travaux, qui sont réalisés de façon «périodique», toucheront les câbles du téléphérique s'étendant sur 7,2 km de long, au même titre que ses 138 cabines.

A noter que cette ligne, remise en service en 2016 après un arrêt de plus de trois ans, est une contribution importante dans la fluidification du trafic sur la RN 37 reliant Blida à Chréa, notamment durant les week-end et les périodes de neige.

Encore plus, ce moyen de transport offre à ses usagers, issus de différentes wilayas du pays, une opportunité unique pour admirer des paysages naturels d'une grande beauté.

Selon les données fournies par Mme Boujou, la télécabine de Chréa assure le transport de plus de 35.000 passagers /mois.

C'est le moyen de transport préféré des habitants de la région en période de chutes de neige. Mme. Boujou n'a pas manqué de rassurer les usagers quant à la remise en service de cette ligne, «immédiatement après le 15 juin».

RAMADHAN :

Ghلامallah : «La grille des programmes doit respecter les traditions de la famille algérienne»

Le président du Haut conseil islamique (HCI), Bouabdallah Ghلامallah, a mis en avant, mardi, la nécessité, pour la grille de programmes des chaînes de télévision pour le Ramadhan de respecter les traditions de la famille algérienne, l'identité culturelle et le référent national de la société. Selon un communiqué du HCI, M. Ghلامallah a affirmé lors d'une audience accordée par le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, que «le contenu de la grille des programmes durant le mois de Ramadhan est censé refléter l'identité culturelle et le référent national de la société et contribuer à la promotion du niveau général et au respect des traditions de la famille algérienne».

L'entretien a été l'occasion pour les

deux parties d'examiner différentes questions en rapport avec le secteur de l'Information, principalement la diffusion des «Fetwa» sur les chaînes satellitaires, et qui exigent, ajoute le communiqué, le respect des règles de jurisprudence et davantage d'efforts pour être en harmonie avec le référent religieux du pays.

Les deux parties ont évoqué en outre les moyens de promouvoir le travail médiatique à travers «la recherche des mécanismes à même d'assurer une bonne formation aux journalistes, notamment en matière religieuse», précise le communiqué qui indique que «ceci sera consacré à l'avenir à travers la coopération entre le HCI et le ministère de la Communication».

RESSOURCES EN EAU À TÉBESSA : De comités intersectoriels pour lutter contre les branchements illicites

Des comités intersectoriels ont été installés à Tébessa pour lutter contre les raccordements illicites et les atteintes aux réseaux d'approvisionnement en eau potable (AEP), a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

Des éléments de la Direction des ressources en eau, des Agences de l'Algérienne des eaux (ADE), de l'Office national de l'assainissement (ONA) en coordination avec les services des communes, ont été mobilisés depuis le 15 mai dernier, pour contrôler les branchements aux réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) et signaler toute atteinte, a précisé la même source, soulignant que cette initiative vient renforcer le projet de réalisation de six (6) puits profonds au chef lieu de wilaya, ainsi

qu'un important nombre de forages à travers d'autres communes.

Ces opérations, qui s'inscrivent dans le cadre du programme des préparatifs liés à la prochaine saison estivale ont pour but d'assurer «un approvisionnement constant en eau potable» pour la population, a-t-on noté.

Toutes les mesures nécessaires ont été prises par les instances concernées en vue de lutter contre ces dépassements qui impactent sur la qualité de service, a affirmé la même source.

Ces comités intersectoriels ont recensé des centaines de dépassements dans plusieurs communes de cette wilaya, affectée par la sécheresse depuis près de dix (10) ans, a-t-on conclu.

SCIENCES

Le physicien finlandais Tuomo Suntola récompensé du prix «Nobel de technologie»

Le physicien finlandais Tuomo Suntola a remporté mardi le Millennium Technology Prize, considéré comme le «Nobel de technologie», pour son apport à la miniaturisation et la modernisation des téléphones portables ou des ordinateurs.

«L'innovation primée, l'ALD (atomic layer deposition), est une nanotechnologie utilisée dans le monde entier», a déclaré dans un communiqué l'Académie de technologie de Finlande, qui décerne le prix.

L'ALD est un procédé de dépôt de couches minces - de l'épaisseur d'un atome - qui ne conduit pas (ou peu) l'électricité mais laisse s'exercer les forces électrostatiques.

Une multitude d'appareils tels que les ordinateurs, les smartphones, les microprocesseurs et autres dispositifs numériques, utilisent aujourd'hui l'ALD, améliorant ainsi leur performance mais aussi leur durée de vie.

«Les films isolants ou conducteurs extrêmement fins dont ont besoin les microprocesseurs et la mémoire des ordinateurs ne peuvent être fabriqués qu'en utilisant la technologie ALD développée par Tuomo Suntola», a ajouté l'académie. Aujourd'hui âgé de 74 ans, M. Suntola a mis au point l'ALD en 1974, afin de remplacer les écrans dans les hôpitaux, trop encombrants, par des écrans plats et électroluminescents.

«Au début, nous n'avions pas de laboratoire, mais j'avais le tableau périodique des éléments sur mon mur et en le regardant, j'ai eu l'idée de faire un mélange à partir de ses composants», a raconté le lauréat, avant la cérémonie de remise de prix organisée à Helsinki mardi



soir. «L'ALD a permis d'augmenter considérablement la densité des composants. En d'autres termes, nous n'aurions pas les capacités que nous connaissons aujourd'hui dans nos Smartphones ou ordinateurs sans la technologie ALD», a expliqué le scientifique.

Tuomo Suntola, docteur en physique des électrons à l'université de technologie d'Helsinki, a expliqué s'être intéressé à la physique dès l'adolescence, lorsqu'il a commencé la construction de radios avec ses amis. Le prix d'un million d'euros a été créé en 2004 et se veut l'équivalent technologique des

Prix Nobel suédois pour les sciences, où la récompense est moindre (890.000 euros) et qui ont été critiqués pour leurs catégories surannées. Remis tous les deux ans, il distingue des innovations récentes, disponibles pour le grand public et qui «améliorent la qualité de vie des gens dans la durée». M. Suntola succède au Britannique Tim Berners-Lee, l'un des pionniers du web qui fut l'un des premiers à développer l'idée d'un réseau mondial connecté, ou encore au citoyen américain né en Finlande Linus Torvalds, création du logiciel libre Linux.

ESPACE

Lancement réussi d'une fusée avec deux satellites pour surveiller l'eau sur terre

Une fusée de la compagnie spatiale privée SpaceX a été lancée avec succès mardi pour mettre en orbite deux satellites dont la mission consistera à mesurer les changements de l'eau sur Terre pendant les cinq prochaines années.

La fusée réutilisable Falcon 9 a décollé sans problème de la base militaire de Vandenberg en Californie, avec à son bord le précieux chargement de la paire de satellites, fruit d'un partenariat entre l'Allemagne et l'agence spatiale américaine (Nasa), ainsi que de cinq satellites du réseau de communication Iridium.

La fusée doit placer d'abord, après onze mi-

nutes de vol, les satellites de la mission GRACE-FO, puis les satellites Iridium, une heure environ plus tard. Les satellites prendront le relais de la mission GRACE, qui, de 2002 à l'an dernier, ont survolé la Terre pour établir une carte mensuelle des changements de volume d'eau.

Comment des satellites peuvent-ils «voir» ou «peser» l'eau sur la planète depuis l'espace? En utilisant la gravité. Les deux satellites, chacun de la taille d'une voiture, voleront à 220 km de distance l'un de l'autre. Les moindres variations de masse sous eux (une montagne, un lac, de la glace, des aquifères...) provoqueront un changement infime

de gravité, modifiant momentanément la distance séparant les deux satellites, mesurée au micron près. C'est en enregistrant continuellement ces variations de distance que les scientifiques de la mission en déduiront les variations de masse sur la Terre, que ce soit au-dessus ou en-dessous de la surface. Or ces changements de masse, d'un mois sur l'autre, pourront n'être provoqués que par des changements liés à l'eau: de la glace qui fond et passe dans les océans; de l'eau qui s'évapore; de la pluie qui vient regonfler des nappes phréatiques. La méthode fonctionne à merveille, et les scientifiques de la mis-

sion précédente GRACE ont produit nombre de cartes quantifiant exactement combien de glace a fondu au Groenland (280 milliards de tonnes par an de 2002 à 2016), ou de combien d'eau supplémentaire les réserves du delta de l'Okavango, au Botswana, se sont regonflées (29 milliards de tonnes par an). La mission relais, baptisée GRACE-FO pour «Follow On» (suite), permettra de suivre ces tendances dans le temps.

Pour SpaceX, ces lancements de satellites sont devenus routiniers. C'est le dixième tir de l'année, et le premier étage de la fusée de mardi avait déjà été utilisé en janvier.

HONGRIE:

9 morts dans une collision entre un bus et un camion

Une collision frontale entre un minibus transportant des passagers roumains et un camion a fait neuf morts en Hongrie, ont rapporté mercredi les médias roumains.

Tous les passagers du minibus ainsi que le conducteur, soit sept

hommes et deux femmes, ont perdu la vie dans cette collision survenue mardi à une soixantaine de kilomètres de Budapest, selon la police hongroise. Toutes les victimes sont roumaines, a précisé le ministère roumain des Affaires

étrangères. Selon la police hongroise, le conducteur du camion n'a été que légèrement blessé. L'accident a eu lieu alors que le conducteur du minibus était en train de filmer en direct, sur le réseau social Facebook, juste avant la collision.

SOMALIE :

25 morts et 27 disparus après le passage d'un cyclone tropical dans le nord du pays

Au moins 25 personnes ont trouvé la mort et 27 autres sont portées disparues après que le cyclone tropical Sagar a provoqué de violentes intempéries et des inondations dans la région du Somaliland, dans le nord de la Somalie, a rapporté mardi une source locale.

La présidence du Somaliland a fait savoir qu'en plus des 25 morts et des 27 personnes portées disparues, douze personnes ont été blessées, dont plusieurs enfants, et que le bilan des victimes allait probablement encore s'alourdir.

Selon la présidence, environ 167 250 familles vivant le long de la côte ont été affectées par les inondations.

L'organisation humanitaire Save the Children a averti que le cyclone pourrait contribuer à aggraver la situation pour les enfants de la région, en entraînant pénuries alimentaires, déplacements de populations et épidémies transmises par l'eau.

Ce puissant cyclone tropical a touché la Somalie vendredi, avec des vents de plus de 120 km/h et de fortes pluies.

Selon le Bureau de la Coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), ces intempéries ont été les plus fortes que la Somalie ait connues depuis plus de 30 ans.

BRÉSIL

«Kidnappings express» en série dans une université de Rio

L'Université Fédérale de Rio de Janeiro (UFRJ), une des plus importantes du Brésil, a demandé récemment des renforts aux autorités pour affronter de graves problèmes d'insécurité, notamment une recrudescence de «kidnappings express».

Lundi, en plein jour, une étudiante qui arpente cet énorme campus scientifique du Fundao, au nord de la ville, a été abordée par des délinquants qui l'ont contrainte à entrer pendant quelques minutes dans une voiture, le temps de lui dérober son sac, son téléphone mobile et son ordinateur.

Trois jours plus tôt, deux professeurs de cette université située à proximité de l'aéroport international de Rio ont été séquestrés pendant 11 heures par des hommes armés qui les ont amenés dans une favela, les yeux bandés.

Dans leur plainte auprès de la police, ils ont affirmé s'être fait voler leur voiture, leurs téléphones, leurs ordinateurs.

Les professeurs ont également été forcés à fournir leurs codes secrets de carte de crédit à leurs agresseurs, qui ont fait 38.000 réais d'achats (environ 9.000 euros).

L'UFRJ «regrette d'avoir recensé une nouvelle fois (...) un crime brutal et inadmissible dans un campus universitaire», a affirmé dimanche le recteur dans un communiqué.

Le campus du Fundao s'étend sur plusieurs centaines d'hectares, à proximité des favelas de Maré et Alemão, parmi les plus violentes de Rio, gangrenées par les gangs de narco-trafiquants.

Le recteur a réclamé récemment des renforts de sécurité, assurant qu'une seule patrouille de deux policiers surveillait l'ensemble des parties en extérieur du campus, comme ses allées, l'intérieur des locaux étant sous la vigilance d'agents d'une société privée.

Sans ces renforts «l'UFRJ restera vulnérable aux organisations criminelles», a-t-il affirmé dans un entretien publié mardi dans le quotidien Jornal do Brasil.

«Rien que dans mon institut, six personnes ont été séquestrées l'an dernier. La situation est arrivée à un tel point qu'on attend juste notre tour.

C'est la roulette russe», raconte au site d'informations G1 Celso Caruso Neves, professeur de physiologie.

Rio de Janeiro est en proie à une flambée de violence près de deux ans après les jeux Olympiques de 2016, une situation aggravée par les scandales de corruption et une grave crise financière.

Considérant les autorités locales dans l'incapacité de faire face à cette escalade, le président Michel Temer a confié par décret en février à l'armée le commandement des forces de sécurité de l'Etat de Rio.

ENVIRONNEMENT

La richesse de la diversité de la vie sur Terre est essentielle, selon l'ONU

Le secrétaire général des Nations Unies Antonio Guterres a déclaré mardi que le bien-être et la prospérité des générations actuelles et à venir dépendent de «la richesse de la diversité sur Terre».

C'est la raison pour laquelle il y a 25 ans, les pays du monde se sont mis d'accord sur la Convention sur la diversité biologique (CBD), a-t-il rappelé dans son message pour la Journée internationale de la diversité biologique.

Entrée en vigueur en 1993, la Convention a été ratifiée jusqu'à présent par 196 Etats parties. Elle poursuit trois objectifs: la conservation de la diversité biologique au niveau mondial, son utilisation durable et le partage équitable de ses avantages.

«La protection et la restauration des écosystèmes ainsi que l'accès aux services écosystémiques sont nécessaires à l'éradication de l'extrême pauvreté et de la faim. La réduction de la déforestation et de la dégradation des sols ainsi que le renforcement des stocks de carbone dans les forêts, les zones arides, les pâturages et les terres cultivées sont nécessaires pour atténuer les effets des changements climatiques.

Et la protection de la biodiversité des forêts et des bassins hydrographiques favorise un approvisionnement en eau propre et abondante», a souligné le chef de l'ONU. Malgré ces avantages, la perte de biodiversité se poursuit dans le monde entier. «Pour y parer, il convient d'intensifier les ef-



forts et de tirer parti des succès enregistrés», a estimé le Secrétaire général. Cette année, les Parties à la Convention commenceront à travailler à un nouveau plan d'action pour faire en sorte que, d'ici 2050, la biodiversité soit valorisée, conservée, restaurée et utilisée de façon rationnelle dans l'intérêt de tous. «Le monde entier doit s'associer à cet effort. En cette Journée internationale de la diversité biologique, j'exhorte les gouvernements, les entreprises et le monde entier à agir pour protéger la nature qui est notre soutien. Notre avenir collectif en dépend», a conclu M. Guterres. Dans son

message, Cristiana Pasca Palmer, secrétaire exécutive de la Convention sur la diversité biologique, a noté que la biodiversité est au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Son déclin aggrave d'autres défis, y compris le changement climatique, la sécurité de l'eau et de la nourriture, et la santé publique, ce qui «peut potentiellement conduire à des conséquences catastrophiques pour l'existence humaine sur cette planète», a-t-elle averti. «Il est donc impératif de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour arrêter la destruction de la nature». Pour sa part, David Mor-

gan, du Secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction (CITES), a réitéré que «la perte de biodiversité a un impact énorme sur notre planète, tant pour l'environnement naturel que pour les êtres humains». «La sauvegarde de la biodiversité est l'un des éléments clés des Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD)», a-t-il déclaré. «Alors que nous sommes toujours confrontés à des défis énormes, avec la volonté politique des gouvernements du monde, nous pouvons protéger la diversité biologique mondiale».

SANTÉ

Près d'un quart de la population mondiale pourrait être obèse en 2045

Si la tendance actuelle se confirme, près d'un quart de la population mondiale sera obèse en 2045, ont mis en garde des chercheurs qui ont soumis leurs conclusions mercredi au Congrès européen sur l'obésité à Vienne.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime qu'environ 13% des adultes (11% des hommes et 15% des femmes) étaient obèses en 2016.

Selon les projections faites par des chercheurs danois et britanniques, cette proportion grimpera à 22% en 2045 si rien ne change d'ici là.

«Le cours des choses peut être inversé, mais il faut pour cela des politiques volontaristes et coordonnées», a estimé l'un des auteurs de ces travaux, le docteur Alan Moses, qui travaille pour le numéro un mondial de l'insuline, le danois Novo Nordisk.

Cette projection cache des disparités selon les pays. Par exemple, si la tendance actuelle se maintient, plus de la moitié

(55%) de la population des Etats-Unis sera obèse en 2045, contre 39% en 2017, selon les auteurs de ces travaux, qui n'ont pas encore été publiés dans une revue médicale.

Selon eux, cette hausse de l'obésité s'accompagnera d'une augmentation des cas de diabète de type 2, qui passeront de 9% de la population mondiale en 2017 à 12% en 2045, soit une personne sur huit.

«Le coût pour les systèmes de santé sera énorme», a prédit le docteur Moses.

L'obésité est une question de santé publique planétaire.

Selon une étude américaine publiée en juin 2017, la proportion de la population obèse, qui n'a cessé d'augmenter dans le monde depuis 1980, a doublé dans 73 pays.

Conséquence: une augmentation de la mortalité due aux maladies cardiovasculaires, au diabète et à certains cancers. Surpoids et obésité sont mesurés selon l'indice de masse corporelle (IMC),

qu'on obtient en divisant le poids par la taille au carré. Au-dessus de 25 pour un adulte, on est en surpoids et à partir de 30, on parle d'obésité. Tous deux sont liés à l'alimentation et au mode de vie.

L'OMS conseille ainsi de limiter la consommation de lipides et de sucres et d'avoir une activité physique régulière.

Selon les auteurs des travaux dévoilés mercredi, pour stabiliser les cas de diabète de type 2 dans le monde autour de 10% en 2045, il faudrait faire baisser le taux d'obésité à 10% de la population mondiale.

«Chaque pays est différent, du point de vue génétique, social et environnemental, c'est pourquoi il n'y a pas de recette unique.

Chaque pays doit privilégier la stratégie qui lui correspond le mieux», a estimé le docteur Moses.

Une étude publiée en avril 2016 dans la revue britannique The Lancet estimait déjà que 20% des adultes dans le monde pourraient être obèses d'ici à 2025.

PALÉONTOLOGIE

Pourquoi les oiseaux n'ont-ils plus de dents? Une nouvelle piste

Pourquoi les oiseaux ont-ils perdu leurs dents au cours de l'évolution? Peut-être pour permettre à leurs oeufs d'éclore plus rapidement et d'avoir de meilleures chances de survie, révèle une étude publiée mercredi.

Les oiseaux modernes sont dotés d'un bec sans dent comme l'étaient aussi certains dinosaures du Mésozoïque (-251 millions d'années à -65 millions d'années).

Plusieurs hypothèses ont déjà été émises pour expliquer le bec des oiseaux.

Pour certains chercheurs, la disparition des dents a permis d'alléger le poids de la tête et de faciliter le vol actif des oiseaux.

Mais cela n'explique pas pourquoi certains dinosaures carnivores du Mésozoïque incapables de voler n'avaient pas de dents mais un bec, objectif des chercheurs de l'Université de Bonn dans une étude parue dans *Biology Letters* (Royal Society).

La thèse la plus couramment admise pour la disparition des dents est celle d'un changement de régime alimentaire chez les oiseaux.

Leur bec leur aurait permis de saisir plus facilement certains types de nourriture comme les graines.

Cela aurait facilité leur survie lors de la grande extinction des espèces il y a quelque 65 millions d'années, provoquée notamment par la chute d'un astéroïde géant qui a bouleversé le climat de la planète.

Les chercheurs de l'Université de Bonn avancent mercredi une nouvelle hypothèse liée à la stratégie de reproduction des dinosaures aviaires et à la durée d'incubation des œufs.

Ils s'appuient sur une recherche récente de paléontologues américains qui a mis en évidence la lente incubation des œufs de dinosaures.

Elle aurait été de plusieurs mois, comme celles des reptiles primitifs, alors que cette durée est nettement plus courte chez les oiseaux modernes (allant d'une dizaine de jours à quelques semaines).

La faute aux dents: leur développement chez les dinosaures prenait environ 60% du temps de l'incubation.

Du coup, l'embryon devait en quelque sorte «attendre dans œuf» que la fabrication des dents soit terminée, soulignent les chercheurs Tzu-Ruei Yang et Martin Sander.

Or, les œufs sont des proies de choix pour les prédateurs, d'autant plus que la plupart des dinosaures se contentaient de les enterrer et ne s'en occupaient pas.

De ce fait une période d'incubation réduite, permettant une éclosion plus rapide, a offert «un important avantage» évolutif.

«Nous suggérons que la sélection naturelle en faveur d'une disparition des dents est un effet secondaire de la sélection en faveur d'une croissance plus rapide de l'embryon et donc d'une durée d'incubation plus courte», écrivent-ils.

Cette observation permet également d'expliquer la perte des dents et la présence d'un bec chez certains dinosaures non aviaires, soulignent les chercheurs.

APS

NIGERIA

Douze morts du choléra en quatre jours dans le nord-est

Douze personnes sont mortes du choléra en quatre jours dans l'Etat d'Adamawa, dans le nord-est du Nigeria, a annoncé mercredi le ministre régional de la Santé.

Cette nouvelle vague d'épidémie, qui a débuté dimanche, a contaminé 142 habitants dans le district de Mubi, a indiqué Ahmad Sajo. «Nous avons en-

registré 12 décès dus à l'épidémie de choléra dans les régions de Mubi nord et de Mubi sud au cours des quatre derniers jours», a-t-il déclaré.

«Un total de 142 personnes ont été infectées et des équipes médicales ont été envoyées dans les communautés affectées pour contenir la propagation rapide de la maladie»,

a-t-il dit. Il a ajouté que les équipes médicales n'avaient pas encore découvert la cause de l'épidémie.

Le choléra qui se transmet par la consommation d'eau contaminée provoque une diarrhée aiguë, les enfants étant particulièrement exposés à un risque élevé d'infection.

Les maladies transmises par

l'eau constituent une menace constante en raison du manque d'installations sanitaires adéquates ainsi que de la stagnation des eaux souterraines pendant la saison des pluies au Nigeria.

Le mois dernier, 13 personnes ont été tuées dans une épidémie similaire dans l'Etat voisin de Yobe.

VENTILATION

LES SYSTÈMES DE CLIMATISATION SONT DE VÉRITABLES NIDS À BACTÉRIES

Bien agréable lorsque le thermomètre voit rouge, la climatisation peut pourtant présenter certains risques pour la santé respiratoire, notamment quand elle n'est pas entretenue.

Quand le thermomètre s'affoie, la climatisation apporte un confort appréciable et limite la fatigue. Elle est bénéfique sur le plan de la santé, quand on supporte mal les grosses chaleurs : à cause de troubles cardio-vasculaires par exemple, pour les personnes âgées plus fragiles (on a vu les dégâts de la canicule en 2003).

Mais veillez à ne pas trop la pousser, avec un air trop froid... «Un gros écart de température avec l'air extérieur n'est pas souhaitable : il est conseillé de ne pas aller au-delà de 4 ou 5 °C de différence. Sinon, on risque un choc thermique», souligne le Dr Squinazi.

Signe typique : on frissonne quand on entre dans la pièce climatisée.

L'organisme réagit pour se défendre contre le froid. Et des bactéries, qu'on a naturellement dans la gorge ou le nez, peuvent en profiter pour se développer, d'autant que l'air se de la clim fragilise les muqueuses.

«C'est ainsi que l'on peut se retrouver avec un rhume ou un mal de gorge en plein été ! D'autre part, il est capital de bien entretenir sa clim pour qu'elle ne devienne pas un nid à microbes et ne dégrade pas l'air. » Il faut nettoyer les filtres qui s'encrassent de poussière. Poussière qui sera soufflée dans l'air, avec des allergènes, des bactéries ou des champignons. La clim produit aussi de la condensation d'eau qui s'écoule dans un petit réservoir : il faut le vider et le nettoyer régulièrement pour éviter que des bactéries ou des moisissures ne soient rejetées dans l'atmosphère. Faute de ces



précautions, la clim peut devenir néfaste.

«Cette aération dite naturelle n'existe plus que dans les logements anciens qui ne possèdent pas de système de ventilation par conduits d'air. La circulation de l'air dans la pièce se fait par l'intermédiaire de grilles d'aération hautes et basses. Elles sont généralement situées dans les pièces humides comme la salle de bains et la cuisine. » Ce type d'aération fait circuler l'air avec une efficacité très variable, et le plus souvent pas très élevée. L'aération par ouverture des ouvrants (portes et fenêtres) assure également un renouvellement d'air limité. Si

bien que, dans l'idéal, il faudrait, si l'on est à la maison, ouvrir les fenêtres 10 minutes toutes les 3 heures pour renouveler l'air. Ou si l'on est absent la journée, ouvrir assez longtemps matin et soir », conseille le Dr Squinazi.

La ventilation naturelle par conduits d'extraction d'air, qui existe dans des immeubles anciens, fonctionne par tirage thermique dont l'efficacité est dépendante des conditions météo (vent, température extérieure). Les conseils précédents d'aération plus fréquente valent aussi dans ce cas ! Pour que cette aération ait un minimum d'efficacité, encore faut-il ne jamais calfeutrer les grilles,

comme certaines personnes le font en hiver ; ne pas les cacher derrière un meuble ou un revêtement, et les nettoyer au moins une fois par an pour éliminer les poussières qui peuvent les obstruer en partie.

La ventilation mécanique est-elle plus performante ?

Système électrique, la ventilation mécanique contrôlée ou VMC est équipée d'un ou deux moteurs. Elle permet un renouvellement continu de l'air du logement, et élimine les odeurs, l'humidité et la pol-

lution générées à l'intérieur. Mais il reste néanmoins conseillé, même avec cet équipement, de compléter le renouvellement de l'air par une ouverture des fenêtres, dans chaque pièce, 10 minutes matin et soir.

Avec ce système mécanique, l'air de l'extérieur pénètre dans le logement par les entrées d'air des pièces dites sèches (séjour, chambres), avant d'être expulsé à l'extérieur par les bouches d'extraction des pièces humides. Les VMC dites à double flux (deux moteurs) sont plus performantes : elles font entrer l'air extérieur grâce à un moteur, comportent des filtres pour piéger les polluants extérieurs et un échangeur thermique pour récupérer la chaleur du logement (absence de déperdition de chaleur). Aujourd'hui, on peut même vous proposer un système d'épuration de l'air à l'intérieur de systèmes de ventilation double flux pour traiter la pollution.

Aucun doute, la VMC est un plus pour un air plus sain. Mais pour qu'elle soit efficace, elle doit fonctionner en permanence, 24 heures sur 24. Veillez aussi à son bon fonctionnement en suivant les consignes d'entretien délivrées avec chaque appareil (nettoyer les composants, les bouches d'extraction pour éliminer les poussières environ une fois par trimestre...). Et faites vérifier l'installation par un spécialiste tous les 3 ans, ou en cas de suspicion de problème (bruit anormal par exemple).

L'AIR INTÉRIEUR EST PLUS NOCIF QUE L'AIR EXTÉRIEUR

On entend tous les jours des plaintes au sujet de la qualité de l'air extérieur. Mais saviez-vous que l'air que nous respirons dans nos rues est bien moins pollué que l'air circulant dans vos maisons ? C'est une certitude. Confirmée par un rapport parlementaire de janvier 2008, puis par le Haut Comité de santé publique (HCSP) en janvier 2009, qui affirmait : « Les concentrations de très nombreux polluants y sont plus importantes qu'à l'extérieur. »

En ville, comme à la campagne, ceux qui s'imaginent encore à l'abri d'agressions une fois refermée la porte de chez eux se trompent lourdement : on recense notamment 300 produits chimiques dans les domiciles. Même faire le ménage peut rendre malade. L'air on utilise de plus en plus de produits ménagers très sophistiqués, trop agressifs et

concentrés. Matériaux de construction, mobilier, peintures, produits d'entretien et de bricolage, cosmétiques, etc., tous les produits de consommation courante contiennent des substances chimiques qui se répandent allégrement dans l'atmosphère des habitations. « On nos logements étant de mieux en mieux isolés, pour cause d'économies d'énergie, nous y sommes davantage exposés car l'air y est plus confiné », souligne Ludvine Ferrer, directrice de l'Asef, qui rassemble près de 2 500 médecins préoccupés par ces problèmes. Et ce, même si on aère bien.

Les insecticides, par exemple, restent plus longtemps en suspension dans l'air de la maison qu'à l'extérieur. Et quand on se met de la queue le matin, on asperge sa maison de redoutables Composés organiques volatils (COV).



Tabac : 2 millions de morts par an en Chine d'ici 2030 ?

Une étude internationale révèle que d'ici 2030, deux millions de Chinois par an succomberaient au tabac. Ce chiffre monterait même jusqu'à trois millions en 2050 si aucun changement n'intervient d'ici là. En Chine, deux tiers des jeunes hommes fument, et la moitié d'entre eux risque de mourir prématurément à cause du tabac. Telle est la conclusion de l'étude, menée par des chercheurs d'Oxford (GB) et de l'Académie chinoise des sciences médicales et du Centre chinois de contrôle des maladies (CDC) et publiée dans la revue médicale *The Lancet*.

Les scientifiques ont suivi 250 000 hommes Chinois dans les années 1990, puis 500 000 personnes des deux sexes en 2010. Cette même année, un million de décès était attribué au tabac (dont 840 000 hommes). En 2030, si cette tendance n'est pas inversée, ce nombre devrait doubler et atteindre les trois millions en 2050, selon les prévisions des chercheurs.

Les personnes les plus touchées ? La population urbaine et la tranche des 40-79 ans. Ce sont non seulement les populations qui fument le plus, mais aussi celles où le tabagisme augmente le plus.

Les femmes chinoises échappent à la cigarette pour le moment. La proportion de fumeuses a été divisée par dix entre celles nées en 1930 et celles nées après les années 60.

La mortalité féminine est en baisse mais les auteurs prévoient une légère augmentation des décès liés au tabagisme avec la jeune génération qui pourrait se tourner de nouveau vers la cigarette.

En Chine, augmenter le prix du tabac s'est avéré une mesure efficace. D'autant qu'il faut aussi lutter contre les légendes urbaines qui circulent sur le tabac et limitent l'action des mises en garde imprimées sur les paquets de cigarettes.

Ainsi, certains fumeurs croient que des mécanismes biologiques protecteurs spécifiques à la population asiatique réduiraient le tabagisme moins dangereux. Selon d'autres croyances, les Chinois pourraient arrêter de fumer plus facilement. Aussi, d'autres personnes pensent que la consommation de tabac fait partie de la culture chinoise.

Encourager le sevrage tabagique

« Sans une action rapide, continue et générale contre le tabac, la Chine fera face à un nombre énorme de morts prématurés », prévient le professeur Liming Li de l'Académie des sciences médicales de Pékin, l'un des auteurs de l'étude.

De plus en plus d'hommes parviennent à arrêter de fumer. « La proportion des hommes qui ont cessé de fumer par choix a progressé de manière appréciable, en 15 ans, passant de 3 % en 1991 à 9 % en 2006 », selon les auteurs de l'étude.

AMEUBLEMENT QUELS MATÉRIAUX SONT LES MOINS TOXIQUES ?

Le choix de son mobilier est souvent un casse-tête. Il faut que le design nous plaise, qu'il soit pratique, et qu'il soit résistant.

Certains matériaux sont à privilégier si vous souhaitez que vos meubles aient une belle et longue vie, mais aussi si vous souhaitez qu'ils n'influent pas sur votre état de santé.



Si possible, choisissez des meubles en bois massif, « tout en interrogeant le vendeur sur les traitements subis », précise le Dr Laurent Chevallier, auteur de l'ouvrage « Le Livre antitoxique ». L'objectif : éviter certaines peintures, vernis et laques potentiellement émetteurs de COV, mais aussi certains traitements insecticides subis par le bois. « En achetant le plus brut possible, vous pouvez ensuite le peindre et le vernir avec des produits peu émissifs, comme les produits Ecolabels », conseille le médecin. Mixez sur les huiles dures naturelles (à base d'huile de lin, de dérivés oléagineux et de cire végétale), la peinture à la chaux ou à la caséine.

Si vous optez pour des meubles en aggloméré

Choisissez un meuble fabriqué à partir de panneaux de classe E1, garantie d'une teneur en formaldéhyde moindre. Les labels NF Environnement Ameublement, NF Ameublement et NF Exigence (pour les meubles de salle à eau et de cuisine) certifient l'utilisation de cette classe E1.

Pour limiter les émissions de COV de vos meubles neufs, déballez-les, jetez les cartons d'emballage et laissez vos meubles quelques jours dehors (sur votre balcon ou dans votre garage) avant de les installer dans la pièce :

Aérez pendant plusieurs jours la pièce dont le mobilier vient d'être changé.

Le bois massif est-il meilleur pour la santé que l'aggloméré ?

« Les meubles en contreplaqué et aggloméré vont émettre pendant des années du formaldéhyde, une substance irritante pour les muqueuses des voies respiratoires et des yeux, et classée comme cancérigène certain par le CIRC », explique Laurent Héritier, conseiller habitat et santé. Les panneaux dérivés de bois, et plus particulièrement l'aggloméré et le contreplaqué, nécessitent en effet des résines afin d'agglomérer entre eux les particules et copeaux de bois. Or ces résines sont fabriquées à partir de formol (formaldéhyde en solution dans l'eau). On retrouve du formaldéhyde également dans les panneaux de médium, d'OSB, ainsi que dans les meubles en mélamine.

Faut-il se méfier des meubles d'occasion ?

Pour des raisons économiques et esthétiques, de plus en plus de personnes se meublent avec des objets de seconde main. Au niveau santé également, ce peut être une option intéressante, à condition que les meubles aient quelques années déjà. Ainsi, ils auront relâché une grande partie de leurs particules toxiques – même s'il en restera toujours. Mais c'est surtout le moyen de se

meubler avec du bois massif à moindre prix.

Il est cependant une population pour laquelle il faut particulièrement être vigilant : les bébés et les enfants.

Les normes de sécurité actuelles sont en effet beaucoup plus drastiques que celles de nos parents. Ainsi, les lits pour bébé doivent notamment respecter un écart maximum entre les barreaux de lit pour que le bébé ne se coince pas la tête dedans.

Lits de bébé, prudence accrue

En 2009, l'Aséf (Association Santé Environnement France) a réalisé une étude sur les taux de formaldéhyde émis par des lits pour bébé en bois massif et en aggloméré. Avec des résultats sans appel : tous les lits testés ont émis à eux seuls le quart de la valeur fixée par l'Aséf pour le formaldéhyde, soit 10 µg/m³ pour les nourrissons de moins de 1 an. En attendant des mesures du gouvernement et un éventuel étiquetage des lits pour bébé (à l'image du nouvel étiquetage pour les produits de décoration), privilégiez les meubles en bois massif. L'Aséf conseille également de « dégazer » le lit neu de bébé, en l'entreposant au garage ou sur le balcon plusieurs mois avant son arrivée. L'étude est consultable en ligne sur le site de l'Aséf : www.asef-asso.fr

Les aérosols ne sont pas sans danger

Tout produit d'entretien représente un risque. Premièrement, de par les composés contenus dans ce dernier. Mais aussi s'en leur forme. Et les aérosols ne sont pas les plus sûrs.

Faites attention aux composants du produit nettoyant mais aussi à sa forme. Les sprays et aérosols favorisent l'inhalation de composés qui ne sont pas faits pour être res-

pirés, met en garde le conseiller en environnement et éco-infirmier Philippe Perrin. Lorsque l'on fait un pschitt, on met du produit sur la zone à nettoyer mais pas seulement : de fines gouttelettes du produit restent en suspension et peuvent facilement être inhalées ou entrer en contact avec les yeux ou la peau. Conclusion : on évite définitivement les produits présentés en spray.



ZIMBABWE: Mugabe ignore une convocation du Parlement et l'audition est reportée à lundi

L'ancien président du Zimbabwe Robert Mugabe a ignoré mercredi une convocation du Parlement, qui comptait l'entendre sur la «disparition» de milliards de dollars de revenus tirés de la vente de diamants et a décidé de reporter son audition à lundi, ont rapporté mercredi des médias.

La commission parlementaire des Mines et de l'Énergie tient à interroger M. Mugabe sur des propos tenus en 2016, dans lesquels il regrettait la perte par son pays de 15 milliards de dollars de revenus diamantifères à cause de la corruption et de l'évasion des capitaux pratiquée par des compagnies étrangères.

Une convocation lui avait été adressée «la semaine dernière» pour ce mercredi, avait indiqué le président de la commission, Temba Mliswa, député indépendant, cité par l'AFP. Mais il ne s'est pas présenté mercredi matin à 09H00 (07H00 GMT) au parlement, selon la même source. «La commission est consciente que 09H00 est un peu tôt pour l'ancien président», âgé de 94 ans, a déclaré M. Mliswa mercredi devant la presse.

Par conséquent, elle a décidé d'«écrire à l'ancien président, pour qu'il se présente lundi à 14H00», a-t-il ajouté. «Nous estimons qu'il aura suffisamment de temps pour se préparer. Donc nous l'attendons lundi à 14H00», a insisté Temba Mliswa. «Nous excluons qu'il ne coopère pas. Le Parlement a le pouvoir de lui imposer de comparaître», a-t-il dit.

Le Zimbabwe a découvert il y a une dizaine d'années des diamants dans son sous-sol, dans la région de Chiadzwa (est). Mais depuis, le pays n'a jamais publié de statistiques jugées crédibles sur ses activités diamantifères.

Dans un rapport publié l'année dernière, l'ONG Global Witness avait accusé les dirigeants du Zimbabwe d'avoir détourné pendant des années les profits tirés de l'exploitation du diamant «pour financer la répression de leurs adversaires politiques».

La commission parlementaire des Mines et de l'Énergie a déjà interrogé plusieurs anciens ministres et responsables des forces de l'ordre sur leurs activités dans la mine de Marange (est).

M. Mugabe a quitté le pouvoir le 21 novembre 2017 suite à un coup de force de l'armée et de son parti au pouvoir, la Zanu-PF. Il a été remplacé quelques jours plus tard par Emmerson Mnangagwa, son ancien vice-président.

La police doit prochainement interroger l'ancienne première dame Grace Mugabe dans une affaire d'exportations illégales d'ivoire de contrebande qui lui auraient rapporté des millions de dollars, selon la presse gouvernementale.

Les autorités anticorruption du Zimbabwe enquêtent aussi sur les conditions dans lesquelles Grace Mugabe a obtenu un doctorat en 2014. Le vice-chancelier de l'université du Zimbabwe a été arrêté en février dans le cadre de ce dossier.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC Les accords commerciaux UE-Maroc tendent à renforcer l'emprise économique illégale du Maroc sur le Sahara occidental

Les accords commerciaux passés entre l'Union européenne (UE) et le Maroc tendent à renforcer l'emprise économique illégale de la puissance occupante, le Maroc, sur le Sahara occidental, ont déploré mardi à Bruxelles les participants à la conférence sur le thème «Droits humains au Sahara occidental: quel rôle pour l'UE?».

«Le développement économique au Sahara occidental est un développement en trompe l'oeil parce que les Sahraouis sont marginalisés. Ce développement profite aux colons marocains», a affirmé Boris Fronteddu, du comité belge de soutien au peuple sahraoui.

Selon Fronteddu, les plans de développement du Sahara occidental élaborés par l'occupant marocain servent à «asseoir son pouvoir politique et de colonisation». De son côté, Hugo Périlleux Sanchez, géographe et chercheur à l'Université libre de Bruxelles (ULB) a estimé que l'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental permet au Maroc de «maintenir l'occupation».

Il a expliqué, à ce titre, que la politique marocaine de développement au Sahara occidental vise à attirer les colons marocains dans les territoires occupés, énumérant les nombreux avantages accordés aux Marocains pour les inciter à s'installer au Sahara occidental.

«C'est une économie d'exploitation au service de l'occupant», a-t-il affirmé, rappelant que le peuple sahraoui subit quotidiennement des violations graves de ses libertés

fondamentales et du droit international humanitaire.

Le ministre sahraoui délégué pour l'Europe, Mohamed Sidati a regretté, pour sa part, que l'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental soit «passée sous silence» pendant longtemps. Néanmoins, il s'est félicité des dernières décisions de la Cour européenne de justice (CJUE) qui sont, a-t-il dit, «d'une importance capitale».

Pour Mohamed Sidati, «des avancées ont été enregistrées» ces deux derniers années.

Fin février, la Cour européenne de justice (CJUE) a conclu que l'accord de pêche UE-Maroc n'est pas applicable au Sahara occidental et à ses eaux adjacentes.

Selon la CJUE, l'inclusion du territoire du Sahara occidental dans le champ d'application de l'accord de pêche enfreindrait plusieurs règles de droit international général applicables dans les relations entre l'Union et le Royaume du Maroc, notamment le principe d'autodétermination. En plus de l'arrêt du 27 février, la CJUE a rendu le 21 décembre 2016 une décision selon laquelle les accords d'association et de libéralisation UE-Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental, soulignant le



statut «séparé» et «distinct» de ce territoire, classé depuis 1963 sur la liste des territoires non autonomes de l'ONU.

Le président du comité belge de soutien au peuple sahraoui, Pierre Galand a dénoncé les tergiversations de la Commission européenne visant à contourner l'arrêt de la CJUE et son intention d'autoriser une entrée en vigueur provisoire de l'accord de pêche UE-Maroc révisé avant son adoption par le Parlement européen.

«Il faut faire sortir la question du Sahara occidental du silence complice dans lequel elle se trouve», a-t-il encore

plaidé. Pour sa part, Jean Paul Le Marec du Mouvement français contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a dénoncé le «huis-clos total» imposé aux territoires occupés du Sahara occidental par les autorités marocaines.

«Depuis trois ans, pas une seule délégation n'a pu accéder aux territoires occupés du Sahara occidental. Pas même les parlementaires européens mandatés pour aller sur place», a-t-il regretté, rappelant que même les avocates françaises des prisonniers sahraouis «ont été expulsées du Maroc».

BURKINA FASO: Des terroristes détenaient des tenues militaires burkinabè et françaises

Les terroristes présumés dont trois ont été abattus mardi à Ouagadougou, détenaient des tenues militaires burkinabè et françaises, a déclaré le ministre burkinabè en charge de la Sécurité, Clément Swadogo.

Faisant le bilan de l'opération, M. Swadogo a indiqué lors d'une conférence de presse, qu'un important lot de matériel militaire a été saisi sur le lieu de l'assaut dont des «tenues militaires burkinabè et françaises». Il a ajouté que pour l'heure, aucune précision sur la nationalité des

terroristes présumés n'est disponible.

«Une trentaine de personnes ont été interpellées pour les besoins de l'enquête qui est déjà ouverte par le procureur du Burkina Faso», a-t-il ajouté, invitant les populations riveraines à rester sereines et à dénoncer tout comportement suspect.

Longtemps épargné, le Burkina Faso est tombé depuis 2015, dans un cycle d'attaques terroristes. En moins de deux ans, entre 2016 et 2017, Ouagadougou, la capitale, a subi deux attaques violentes

contre des restaurants populaires qui ont entraîné la mort de 47 civils et d'un membre des forces de sécurité.

Le 2 mars 2018, des assaillants ont attaqué une ambassade et le quartier général de l'armée nationale à Ouagadougou, causant la mort de huit membres des forces de sécurité. Dans le nord, des groupes extrémistes armés ont attaqué des dizaines de postes militaires, de la gendarmerie et de l'armée, dans plus de 80 attaques faisant plus de 130 morts, selon un bilan officiel.

TUNISIE: 13 individus soupçonnés de terrorisme interpellés à Sousse

Treize individus ont été arrêtés à Sousse pour des soupçons «d'appartenance à un réseau yéroriste», a annoncé mercredi le ministre tunisien de l'Intérieur.

Dans un communiqué, repris par l'agence de presse tunisienne TAP, le département a précisé que les individus en question envisageaient de se rendre en Syrie pour combattre aux côtés de l'organisation ter-



roriste autoproclamée «Etat islamique» (Daech/EI). La même source a également indiqué que les suspects ont avoué être adeptes du courant «akfi-

riste» et admis avoir fait «allégeance à cette organisation terroriste». «Le ministère public a ordonné de placer les accusés en garde à vue. Des informa-

tions judiciaires ont été engagées à leurs encontre pour suspicion d'appartenance à une organisation terroriste», ajoute la même source.

NIGERIA: Libération d'un ingénieur syrien enlevé récemment

Un ingénieur syrien enlevé la semaine dernière par des hommes armés dans l'Etat de Sokoto, dans le nord du Nigeria, a été libéré, a annoncé mercredi la police locale.

Abdul Nasir a été kidnappé le 16 mai alors qu'il se rendait sur un chantier de construction près de la ville de Sokoto, tandis que les trois policiers qui l'escortaient ont été tués.

«Abdul Nasir a été libéré mardi vers 12H30 (11H30 GMT) par ses ravisseurs», a déclaré la porte-parole de la police de l'Etat de Sokoto, Cordelia Nwawe. «Il a été

déposé (...) en périphérie de la ville».

La porte-parole n'a pas souhaité fournir davantage de détails, tout en affirmant qu'aucune rançon n'avait été payée. La région de Sokoto est réputée tranquille, mais de nombreux gangs armés criminels, notamment de voleurs de bétail, opèrent dans l'Etat voisin de Zamfara, à l'ouest, ce qui a conduit le gouvernement à déployer l'armée dans la zone. La semaine dernière, une centaine de personnes ont été enlevées sur une route dans l'Etat de Kaduna, également fron-

telier de Zamfara, selon des habitants et des chefs traditionnels locaux. Mercredi, un syndicat des transporteurs routiers, le NURTW, a indiqué que 42 autres personnes ont été enlevées au même endroit ces dernières 24 heures, déconseillant à ses affiliés d'emprunter cet axe tant que la sécurité n'est pas garantie. Les enlèvements contre rançon sont nés il y a une dizaine d'années dans le Sud-Est pétrolier, avant de se propager dans tout le pays, particulièrement dans l'Etat de Kaduna.

OIA-C-PALESTINE

L'Etat de Palestine dépose son instrument d'adhésion à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques

L'Etat de Palestine a déposé son instrument d'adhésion à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques devenant ainsi le 193ème Etat signataire, a annoncé mercredi l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIA-C) à La Haye.

«L'Etat de Palestine a déposé son instrument d'adhésion à la Convention sur les armes chimiques», a indiqué l'OIA-C dans un communiqué. «L'adhésion de la Palestine à la Convention entrera en vigueur le 16 juin», a poursuivi l'OIA-C dans un communiqué, devenant ainsi le 193ème Etat signataire de la Convention étant en vigueur dans 192 pays, a précisé un porte-parole de l'organisation. L'annonce de l'adhésion intervient au lendemain d'une visite mardi, du ministre palestinien des Affaires étrangères Riyad al-Maliki à la Cour pénale internationale (CPI) dont le siège se trouve à La Haye, pour demander l'ouverture «immédiatement d'une enquête» sur des crimes de guerre et d'apar-



theid envers les Palestiniens commis par les forces d'occupation israéliennes. L'autorité palestinienne ne cesse de militer pour une large reconnaissance par des institutions internationales. Elle avait obtenu

en septembre le statut de membre à part entière de l'organisation de coopération policière internationale (Interpol). Les Palestiniens disposent d'un statut d'Etat observateur non-membre auprès de l'ONU de-

puis 2012 et ont déjà rejoint plus de 50 organisations internationales et accords, affirme le ministère palestinien des Affaires étrangères. Parmi eux, la Cour pénale internationale (CPI) et l'Unesco.

Un photomontage d'El Qods fabriqué par l'occupant israélien dans une tentative d'effacer les lieux saints musulmans

Un photomontage d'El Qods occupée a été fabriqué par l'occupant israélien dans une tentative d'effacer les lieux saints musulmans sur l'Espanade des mosquées, quelques jours après le transfert de l'ambassade américaine dans la ville sainte contrairement à la légalité internationale, ont rapporté mercredi des médias. Ce montage flagrant sur lequel les lieux saints musulmans sur l'Espanade des mosquées à El Qods ont disparu et remplacé par un sois disant site juif vient s'ajouter aux multiples tentatives de l'occupant de judaïser la ville sainte. Il s'agit d'une photo impliquant le diplomate américain David

Friedman, de confession juive et décrié par les Palestiniens comme le défenseur de la colonisation et l'avocat ardent des intérêts israéliens, qui a été photographié mardi, tout sourire, auprès d'un cliché aérien d'El Qods qu'on lui présente, mais qui a été retouché, a rapporté l'AFP. L'image montre que la Mosquée al-Aqsa, sur l'Espanade des mosquées, a disparu et a laissé la place à un sois disant site juif. Les faits se sont produits, selon la dite ambassade américaine, à l'insu du diplomate. Ce montage, fabriqué de toutes pièces par l'occupant israélien, intervient moins de dix jours après le transfert de l'ambassade américaine à

El Qods, contrairement à la légalité internationale et aux droits des Palestiniens de recouvrer leurs terres occupées et spoliées par Israël, dont El Qods-Est capitale de leur Etat indépendant.

Le sujet est d'autant plus brûlant qu'El Qods-Est, annexée par Israël, se trouve au coeur des questions en suspens au coeur des négociations pour la résolution du conflit israélo-palestinien, toujours au point mort, en raison de l'intransigeance de l'occupant israélien. La Mosquée Al Aqsa, sur l'Espanade des mosquées, troisième lieu saint musulman, accueille des dizaines de milliers de fidèles chaque semaine.

ITALIE :

Le parcours universitaire de Giuseppe Conte proposé au poste de Premier ministre mis en cause

Le parcours universitaire de Giuseppe Conte proposé au poste du Premier ministre a été mis en cause, selon les médias. Le curriculum vitae (CV) de M. Conte, long de douze pages, indique notamment qu'il aurait étudié dans plusieurs des plus prestigieuses universités du monde dont celle de Yale et de New York aux Etats-Unis.

Mais un article de Jason Horowitz, un journaliste du New York Times, a révélé lundi soir qu'un attaché de presse de l'université de New York avait indiqué qu'il n'existait aucune trace du passage de M. Conte dans cet établissement. L'attaché de presse a cependant précisé qu'il était possible que M. Conte ait suivi une formation brève d'un ou deux jours, pour laquelle il n'existerait alors pas d'archives. Cette déclaration contraste cependant avec le CV publié par M. Conte, qui affirme qu'il aurait suivi de 2008 à 2012 une formation d'un mois par an dans cette université.

Mardi, Jeanne Perego, une journaliste italienne basée en

Allemagne, a rapporté une autre inexactitude potentielle. M. Conte a en effet affirmé avoir étudié le droit à l'Institut culturel international de Vienne en 1993, alors que cet institut est en fait une école de langues.

D'autres médias italiens ont rapporté que les déclarations de M. Conte sur des cours qu'il aurait donnés dans d'autres universités pourraient également être erronées.

Les commentateurs ont

affirmé qu'il était encore trop tôt pour déterminer dans quelle mesure ces accusations pouvaient nuire à M. Conte. Le M5S a soutenu avec force que la nomination de M. Conte restait valide, ce qui signifie qu'il devra maintenant rencontrer le président italien Sergio Mattarella, qui est le seul à pouvoir lui conférer le mandat de former un nouveau gouvernement.

Luigi Di Maio, du parti populiste «Mouvement 5 Etoiles» (M5S), et Matteo Salvini, de

la Ligue, ont officiellement nommé lundi M. Conte à la tête de ce qui sera le 66e gouvernement italien depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Mais des révélations susceptibles de nuire à ses chances de voir cette nomination confirmée par le président italien ont rapidement commencé à circuler. Agé de 54 ans, M. Conte est un juriste universitaire, spécialiste du droit civil et administratif.

BIÉLORUSSIE/UE

La Biélorussie appelle l'UE à lever les restrictions restantes

La Biélorussie demande à l'Union européenne (UE) de lever les mesures de restriction restantes, a déclaré mardi le ministre biélorusse des Affaires étrangères, Vladimir Makeï. Lors d'une réunion avec des diplomates de l'UE, le ministre a indiqué que l'UE avait prolongé en février ses mesures res-

trictives à l'égard de la Biélorussie, sans donner «une explication rationnelle». Le diplomate a souligné que la coopération positive entre l'UE et la Biélorussie ces dernières années avait produit des résultats bien plus positifs que les deux décennies de sanctions précédentes. Parmi les mesures

en direction d'une levée des restrictions restantes, il a évoqué l'exclusion des armes de tir sportives de l'embargo sur les armes. Cependant le ministre a salué l'intention de l'UE de développer ses relations avec la Biélorussie et de leur donner un cadre plus structuré.

APS

DIPLOMATIE

La conférence humanitaire sur le Yémen confirmée pour fin juin à Paris

Le président français Emmanuel Macron et le prince héritier d'Arabie saoudite Mohammed ben Salmane ont eu mardi un entretien téléphonique au cours duquel ils ont confirmé pour «la fin du mois de juin à Paris» la conférence humanitaire sur le Yémen, selon un communiqué de l'Élysée.

«Sur les sujets régionaux, le président de la République a réitéré les positions et les engagements de la France sur le dossier nucléaire iranien, la Syrie et le Yémen, en soulignant l'importance de trouver une issue pacifique et négociée à ces crises, déstabilisatrices pour la région», indique le communiqué.

La conférence humanitaire sur le Yémen, où la guerre a fait près de 10.000 morts depuis 2015, «a été confirmée pour la fin du mois de juin à Paris», est-il précisé. Elle avait été décidée lors de la visite du prince héritier à Paris en avril dernier. L'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et d'autres pays musulmans sont intervenus au Yémen en mars 2015 pour rétablir le gouvernement reconnu internationalement qui a été chassé de la capitale Sanaa et de vastes régions du nord six mois plus tôt. Selon l'Organisation mondiale de la santé, le conflit a fait près de 10.000 morts et plus de 55.000 blessés. Plus de 2.200 autres civils sont morts du choléra et des millions de personnes sont au bord de la famine dans ce que l'ONU considère comme «la pire crise humanitaire du monde». Lors de la visite à Paris du prince héritier, plusieurs ONG avaient de nouveau interpellé Emmanuel Macron au sujet des ventes d'armes françaises à l'Arabie saoudite, soupçonnées d'être utilisées au Yémen. Malgré ces critiques, le porte-parole du gouvernement français, Benjamin Griveaux, avait défendu les ventes d'armes de la France à l'Arabie saoudite, qui ont un «intérêt clair pour l'industrie française». Sur le plan bilatéral, Emmanuel Macron et Mohammed ben Salmane ont «échangé sur les réformes en cours» dans le royaume et «dans ce cadre, la question des droits de l'homme a été évoquée, pour faire suite notamment aux échanges entre les deux hommes à Paris en avril dernier».

LIBAN :

Nabih Berri réélu à la tête du Parlement

Le président du Parlement libanais Nabih Berri a été réélu à ce poste pour un sixième mandat par les députés de la nouvelle assemblée, ont rapporté mercredi des médias. M. Berri, en poste depuis 26 ans, a été reconduit pour quatre ans, par 98 voix pour (sur 128), 29 bulletins blancs et un vote annulé, ont précisé les sources.

Le Liban est régi par un système complexe de partage des pouvoirs entre les différentes communautés religieuses: le président est nécessairement chrétien, le Premier ministre musulman sunnite et le président du Parlement musulman chiite.

Le pays a tenu le 6 mai ses premières élections législatives depuis 2009, après trois prorogations par l'Assemblée sortante notamment pour des divisions sur la loi électorale. Le Courant du Futur, du Premier ministre Saad Hariri, a perdu le tiers de ses sièges. Il dispose désormais de 21 députés, contre 33 sièges dans le Parlement sortant.

Le courant politique du chef de l'Etat, Michel Aoun, a remporté 29 sièges, ce qui en fait désormais le bloc le plus important du nouvel hémicycle. Le président Aoun devra procéder à des consultations parlementaires contraignantes, au lendemain de la séance plénière de mercredi, pour désigner le Premier ministre. M. Hariri devrait être reconduit en dépit de son revers électoral, selon les pronostics.

ALGÉRIE-UNESCO

Azzedine Mihoubi examine plusieurs dossiers de coopération avec la DG de l'Unesco

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a examiné mercredi à Paris plusieurs dossiers de coopération avec la Directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay.

Au cours d'un entretien, qui s'est déroulé en présence de l'ambassadeur d'Algérie en France, Abdelkader Mesdoua, et des membres de la délégation algérienne, plusieurs dossiers de coopération bilatérale, liés notamment à la réhabilitation de la Casbah, au Centre régional pour la sauvegarde du

patrimoine culturel immatériel en Afrique et la prochaine inscription du couscous comme patrimoine mondiale immatériel. Evoquant le dossier de la réhabilitation de la cité antique de la Casbah, inscrite au patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco depuis 1992, le ministre a informé la DG de l'Unesco des résultats de la conférence internationale d'experts sur sa conservation et sa revitalisation, tenue à Alger en janvier dernier.

Il a proposé, dans le cadre d'une coordination entre l'Algérie et l'Unesco, la mise en place d'un mécanisme spécial dans la réalisation de ce grand projet qui fut classé site historique national en novembre 1991 et secteur sauvegardé en 2003.

La DG de l'Unesco s'est dit prête à aider l'Algérie dans ce sens en explorant la possibilité de faire contribuer des pays qui ont géré le même type de projet.

A la clôture des travaux de la conférence d'Alger, rappelle-t-on, des experts de l'Unesco avaient appelé à la création d'une "agence unique pluridisciplinaire" pour gérer le dossier de la Casbah d'Alger et réduire les lenteurs administratives et bureaucratiques qui entravent sa réhabilitation.

Cette agence, selon les mêmes experts, devrait être dotée d'un "pouvoir de décision rapide" et regrouper toutes les disciplines en une "structure unique" afin que les opérations de réhabilitation ne soient plus "fragmentaires", mais inscrites dans un plan d'ensemble cohérent.

L'autre dossier examiné, lors de l'entretien, est celui du Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel africain, dont le siège est à Alger.

Le centre, rappelle-t-on, a été approuvé pendant la 37e session de la Conférence générale de l'Unesco, et signé en février 2014, est dédié à la promotion de la sauvegarde du patrimoine vivant en Afrique par la mise en œuvre efficace de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

À cet effet, le ministre de la Culture a exposé les différentes actions menées par l'Algérie et la mise en place des conditions nécessaires



pour le démarrage du centre, sollicitant l'aide de l'Unesco notamment en matière des plans de gestion des sites classés.

Il y a lieu de signaler que dans le cadre de la mise en marche du Centre d'Alger, plusieurs actions ont été menées dont notamment l'affectation d'un siège, l'octroi d'un budget de démarrage, le recrutement, le programme d'action pour 2018 et la tenue prochaine

de la première session du conseil d'administration.

La DG de l'Unesco a assuré ainsi le ministre d'une aide dans ce sens de son organisation. Par ailleurs, Azzedine Mihoubi a informé Audrey Azoulay de l'initiative algérienne de réunir les pays du Maghreb qui se sont accordés pour proposer le couscous à l'inscription par l'Unesco comme le "produit de savoirs et de savoir-faire

millénaires et la source de valeurs et de pratiques en faveur du vivre ensemble dans la paix".

Au terme de l'entretien la DG de l'Unesco a répondu favorablement l'invitation du ministre d'effectuer une visite en Algérie. Le ministre de la Culture est en France dans le cadre de la Semaine africaine à l'Unesco, dont il est l'invité d'honneur.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BECHAR
DAIRE DE BECHAR
COMMUNE DE BECHAR
DIRECTION DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES
SERVICE DES MARCHÉS PUBLICS ET DES ÉQUIPEMENTS
NIF / 096008019039232

Avis d'Annulation D'Attribution Provisoire du Provisoire Les Lots : 01-02-03

Vu l'Article 74 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et délégation de service public le président de l'assemblée populaire communale de bechar informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°05/2018 Concernant la : REALISATION D'UN GROUPE SCOLAIRE TYPE

«D» A LOTISSEMENT EL NOUR SITE 2 BECHAR En lots séparés :

Lot N° 01: Administration+Salle d'informatique+Salle d'enseignement+07 salles des classes +sanitaire.

Lot N° 02:Salle polyvalente +05 salles des classes + sanitaire.

Lot N° 03: Logement d'Astreginte type F4

Lot N° 04: Mur de clôture+réseau incendie+pluviale+Aménagement extérieur + éclairage extérieur+ Terrain de jeu

De l'Annulation d'Attribution Provisoire paru dans Quotidienne le Elhivare en date du 05/05/2018

Concernant Les Lots Suivant :

Lot N° 01: Administration+Salle d'informatique+Salle d'enseignement+07 salles des classes +sanitaire.

Lot N° 02:Salle polyvalente +05 salles des classes + sanitaire.

Lot N° 03:01 Logement d'Astreginte type F4

pour le motif suivant desistement de E.T.B SABOUNI MADJID Des Lot Ci dessus

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
DIRECTION DE L'INDUSTRIE ET DES MINES
NIF: 000517019000948

AVIS DE REATTRIBUTION

La Direction de l'Industrie et des Mines de la Wilaya de Djelfa informe que :

- Les Entreprises Ayant obtenu l'Attribution provisoire de l'Appel d'Offre National Restreint N° 04/2015 du 16/03/2015 dans le cadre du programme Etude, Réhabilitation et Développement de la Zone d'Activité de Djelfa.
- Vu la lettre n 465 du 19/03/2018
- Vu la réponse de Monsieur le Wali de la Wilaya de Djelfa (S.G) N° 480 DU 21/03/2018
- Vu l'Annulation de l'Attribution provisoire parue dans les quotidiens EL HADDEF et DK NEWS le 14/04/2018
- Vu la correspondance de Monsieur le Wali de la Wilaya de Djelfa (S.G) N° 741 DU 30/04/2018
- Vu la correspondance adressée aux Entreprises
- Vu la lettre d'Engagement signée par les Entreprises Concernées

La Réattribution est effectuée comme Suit :

N°	Projets	Entreprise	La note d'offre technique	Montant proposé après correction TTC (DA)	Délai	Observation
01	Lot 01: voirie +Assainissement +AEP - partie 02 -	SARL NAIL ROUTES NIF:001017019000265	34,00	64 970 088.30	(12)MOIS	Offre pré qualifiée techniquement classée moins disante
02	Lot 02: Aménagement extérieur -partie 02-	E.T.B DIAB SAAD NIF:198417170244330	37,33	19 995 417.00	(03)MOIS	Offre pré qualifiée techniquement classée moins disante

ALGÉRIE-FRANCE

Mihoubi offre un imzad et un r'bab à la Fondation GoodPlanet

Le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, a offert un imzad et un r'bab, deux instruments de musique algériens, à la Fondation GoodPlanet pour figurer dans sa collection exceptionnelle d'instruments de musique du monde.

Les instruments, dont le premier est classé au patrimoine culturel immatériel de l'humanité, ont été remis au président de la Fondation Yann Arthus-Bertrand, coréalisateur avec Yazid Tizi du film «L'Algérie vue du ciel», en présence de l'ambassadeur d'Algérie en France, Abdelkader Mesdoua, et de la délégation qui accompagne le ministre. L'imzad, rappelle-t-on est un instrument de musique monocorde traditionnelle utilisé par les Touaregs du sud algérien. Il est fabriqué et pratiqué exclusivement par les femmes. Tandis que le r'bab est un instrument arabo-andalou à cordes d'origine orientale. La collection de la Fondation «Passeurs de Sons», dirigé par le compositeur français Armand Amar, renferme en son

sein plus de 3000 instruments exposés sur une surface de 125 m2 entièrement dévolus à la musique traditionnelle.

Les instruments centenaires habituellement sous vitrine peuvent être touchés, manipulés et joués par les visiteurs grâce à la participation régulière de grands maîtres. Au cours de la cérémonie de remise, Yann Arthus-Bertrand, qui vient de réaliser «Woman», un documentaire consacré exclusivement aux femmes du monde entier, a évoqué avec le ministre des projets qu'ils souhaitent réaliser en Algérie, un pays qui l'avait ébloui au moment du tournage du documentaire «L'Algérie vue du ciel».

La Fondation GoodPlanet, créée en 2005, reconnue d'utilité pu-



blique, a pour objectifs de «placer l'écologie et l'humanisme au cœur des consciences et de susciter l'envie

d'agir concrètement pour la terre et ses habitants», selon ses promoteurs.

TIPASA:

Le Canon de Koléa retrouve sa place au centre ville après une éclipse de deux ans



Le monument «Canon de Koléa» (Medfaâ) a repris sa place au centre ville de cette commune historique de la wilaya de Tipasa, après une

éclipse de deux ans, suite à une décision controversée prise à l'époque par l'exécutif sortant de l'Assemblée populaire communale (APC).

Le «Medfaâ» (réalisé par l'artisan soudeur Mohamed Lemou) a donc retrouvé sa place en plein cœur de la ville de Koléa, au niveau du carrefour menant vers Blida au Sud, Alger à l'Est et Tipasa à l'Ouest, en application d'une décision des élus actuels de l'APC, qui vient ainsi annuler celle prise par les membres communaux sortants. Selon le P/APC de Koléa, Youcef Kouider, cette décision est un «engagement» pris lors de la campagne pour les locales de 2017, devant les citoyens de Koléa, «qui s'étaient montrés à l'époque très affectés par la disparition de ce monument du paysage de leur ville», a-t-il fait savoir. Les citoyens ont accueilli avec une «grande joie» cette initiative et l'on saluée sur les réseaux sociaux, selon les échos recueillis sur place. Contacté par l'APS, le chef de la daïra de Koléa, Redouane Khelifa

a estimé qu'il s'agit là d'une décision «souveraine prise par l'APC, et non contradictoire avec la législation en vigueur», tout en soulignant que l'Administration «encourage et soutient les décisions reflétant la volonté citoyenne». Aussi, de nombreuses photos et vidéos ont circulé sur les réseaux sociaux, mettant l'accent sur la joie des citoyens à la vue du canon de Koléa retrouvé sa place, au lieu du monument érigé précédemment. L'APC de Koléa avait annoncé, en juin 2015, le remplacement du monument du centre ville, connu sous le nom de l'«arc du triomphe» ou «Canon de Koléa», après 30 ans d'existence, suscitant une grande indignation chez la population locale.

Le P/APC de l'époque avait justifié sa décision par le fait que l'«arc de triomphe» était une «copie conforme d'un monument français», dont l'édification remonte à l'année 1985, «sans valeur historique ou civilisationnelle», avait-il argué.

MOSTAGANEM :

Création d'une association de wilaya de promotion du patrimoine soufi religieux de cheikh Senoussi

Une association de wilaya pour la promotion du patrimoine soufi et religieux du cheikh Mohamed Benali Senoussi (1787-1859) a été créée dernièrement dans la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris mardi du président de l'association Khattab Tekkouk.

Cette association a pour mission la réhabilitation de la mémoire de cheikh Mohamed Benali Senoussi fondateur de la tarika Se-

noussi en son lieu natal de Mostaganem.

L'association est un atelier ouvert de recherche sur le patrimoine soufi senoussi matériel et immatériel pour le mettre à la disposition des chercheurs en patrimoine. L'association s'attellera à faire connaître les parcours religieux et du savoir de Mohamed Ben Ali Senoussi, le faire parvenir aux jeunes et préserver la référence religieuse

nationale et unifier les Algériens.

M. Tekkouk a indiqué que l'association œuvre, dans une première étape, à collecter et à diffuser des livres de cheikh Mohamed Ben Ali Senoussi, soit plus de 40 ouvrages en sciences du Coran, Hadith et soufisme. Cheikh Mohamed Ben Ali Senoussi, né dans les environs de Mostaganem en 1787, a voyagé à Mazouna, Tlemcen et Fès (Maroc) en quête du savoir, avant d'en-

seigner à El Azhar (Egypte), puis de fonder sa première zaouïa à El Hijaz.

Cheikh Senoussi est revenu en Libye après y avoir fait une courte visite auparavant, puis s'est rendu en Egypte qu'il choisit comme centre de sa confrérie soufie basée sur l'enseignement du Coran, de la Sunna et le mysticisme. Cheikh Mohamed Benali Senoussi mourut à Djanghboub (Libye) en 1859.

FRANCE-MAGHREB

La France se félicite du projet d'inscription du couscous sur la liste du patrimoine mondial

Le France s'est félicitée du projet d'inscription du couscous par les pays du Maghreb sur la liste du patrimoine immatériel de l'humanité, tout en qualifiant cette démarche de «pertinente». «Faire inscrire le couscous sur la liste du patrimoine immatériel de l'humanité est une proposition qui peut sembler pertinente», a répondu le ministre de l'Europe et des Af-

fares étrangères à une question d'un député qui souhaitait le soutien de la France à cette démarche au sein de l'Unesco. Dans sa réponse écrite, le ministère s'est félicité de ce projet d'inscription tout en disant ne pas envisager de «s'associer elle-même à la démarche commune» des pays du Maghreb. «C'est pourquoi, tout en se félicitant de ce projet d'inscription, la France

n'envisage pas de s'associer elle-même à la démarche commune» de l'Algérie, du Maroc, et de la Tunisie, a-t-il souligné. Le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, a fait savoir mardi à Paris, lors de l'inauguration de la Semaine africaine à l'Unesco, que l'Algérie, le Maroc, la Mauritanie, la Tunisie et la Libye se sont réunis à Alger, il y a quelques jours, et se sont ac-

cordés pour proposer le couscous à l'inscription par l'Unesco comme le «produit de savoirs et de savoir-faire millénaires et la source de valeurs et de pratiques en faveur du vivre ensemble dans la paix». Dans sa réponse publiée mardi dans le Journal Officiel, le MAE français a relevé qu'en dépit du fait que le couscous est devenu un plat très populaire en France de-

ORAN : Édition prochaine d'un dictionnaire de l'art

Le fonds documentaire dédié à l'art sera prochainement enrichi par un dictionnaire bilingue (Arabe-Français) contenant plus de trois mille mots, a révélé mercredi à Oran son auteur.

Cette publication se propose de «faciliter au lecteur la compréhension des termes spécifiques à l'art», a précisé à l'APS Nasr-Eddine Bentayeb, professeur d'arts plastiques et président de l'association «Le Livre Pinceau».

«Les mots sont expliqués d'une façon simple pour faciliter la compréhension, certains étant même étayés par des illustrations afin de mieux en cerner le sens», a-t-il fait valoir.

Ce dictionnaire de 500 pages relate également l'évolution chronologique des écoles et mouvements artistiques jusqu'à l'époque contemporaine, tout en abordant les techniques et les outils utilisés dans les différents arts.

Les célébrités des arts plastiques universels sont aussi évoquées dans cet ouvrage, qui se veut «un instrument pédagogique avant tout», offrant «une introduction stimulante qui donnerait envie d'aller plus loin aux néophytes et attiserait davantage la curiosité des spécialistes du domaine», a souligné l'auteur.

Plusieurs publications à caractère pédagogique ont été déjà éditées sous la plume de Nasr-Eddine Bentayeb, dont un dictionnaire des arts plastiques et des livres sur l'histoire de l'art et le mouvement impressionniste. Dans ses écrits, l'auteur accorde une attention particulière à la peinture algérienne contemporaine et au patrimoine rupestre du pays.

Son association «Le Livre Pinceau» est investie, depuis sa création en 2001 à Oran, dans la formation des jeunes talents et l'organisation d'un salon national annuel de la peinture des enfants.

Programme de la soirée

TF1 20:00

Alice Nevers, le juge est une femme

Réalisateur : Simon Astier
Avec : Marine Delterme, Jean-Michel Tinivelli



Corine Fouché est retrouvée morte après une simulation de confinement dans le lycée où elle exerçait comme professeur d'Histoire. Elle était sortie récemment d'un arrêt de travail de deux ans pour agoraphobie, à la suite de la mort de son fils dans les attentats de Paris. Comment avait-elle remonté la pente ? On découvre que la victime avait décidé de comprendre les raisons de la présence de son fils sur les lieux du drame, deux ans plus tôt. Parmi les gens auprès de qui elle enquêtait se trouvent Joël, son ancien compagnon, professeur de mathématiques au lycée, et un jeune rescapé de l'attaque...

France 2 19:55

Envoyé spécial

MAGAZINE D'INFORMATION 316 épisodes



Au sommaire : *Autos, motos, vélos : le champ de bataille* A Paris, Strasbourg, Bordeaux ou Lille, la route est devenue un champ de bataille. Scooters qui roulent sur les voies cyclables à contre-sens, cyclistes circulant avec des écouteurs sur les oreilles ou queues-de-poison : la cohabitation est difficile entre usagers et les comportements se détériorent. *Corbeaux, les lettres de la honte* Au-delà des grands faits divers, les corbeaux, auteurs de lettres fustigées, sévissent au quotidien, lors de divorces, de rivalités amoureuses ou professionnelles. *La frontière sans retour* Chaque année, à la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis, des dizaines de migrants périssent, harassés, sous le soleil de plomb des plaines arides du Texas en tentant d'entrer clandestinement dans le pays.

France 3 19:55

Unforgotten : le passé déterré

Réalisateur : Andy Wilson
Avec : Nicola Walker, Sanjeev Bhaskar



Les enquêteurs poursuivent leurs investigations sur Colin, Sara et Marion. Cassie veut aussi savoir ce que Tessa a fait 48 heures avant la disparition de David Walker, son mari. Puis les policiers font une terrible découverte sur lui. Il était pédophile. Cassie décide d'étudier sa vie en profondeur pour savoir si des victimes ont voulu se venger. L'une d'elles témoigne et raconte que David organisa des réunions dans une maison entre des adultes et des mineurs entre 1981 et 1983.

CANAL+ 20:00

Trust

Réalisateur : Dawn Shadforth
Avec : Brendan Fraser, Harris Dickinson



John Paul Getty III est parvenu à prendre la fuite en compagnie de son ami Angelo à travers les forêts denses. Pour les retrouver, les mafieux organisent une vaste chasse à l'homme avec la complicité des habitants des villages environnants. Pendant ce temps, à Rome, Fletcher Chace et Gail, la mère du jeune Getty, donnent une conférence de presse afin d'alerter l'opinion publique italienne sur le kidnapping.

6 20:00

Scorpion

Réalisateur : Jeff T Thomas
Avec : Elyes Gabel, Katharine McPhee



Walt se sent coupable d'avoir menti à Paige. Mais il ne sait pas s'il doit lui dire la vérité. Une partie de l'équipe rentre en avion d'Hawaï, où Sly présentait son filtre à eau. Durant le vol, Cabe remarque que le personnel est nerveux. Une bombe pourrait avoir été placée dans la soute à bagages. Sly fabrique un détecteur avec des matériaux trouvés à bord. Grâce à un scanner à poissons, Cabe découvre qu'un enfant se cache dans le train d'atterrissage. Paige apprend que le garçon voulait suivre secrètement son père, récemment divorcé de sa mère.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1878

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

1	8	2				5			
4				5				2	
				4				8	
		4							5
	6					3			
5					7				
9			1						
6				9			7		
8					5	3	9		

6	8	2							7
1							6		3
							7		
									1
							9		8
4								5	
7							4		
							3		8
									5
8									9

							2			7				
														3
														8
														1

6	9	5				3			7			5	6	2					4	
7				1								2			3					6
						9										7				2
				5											9					1
	8																			3
4																				7
5																				8
2																				
7																				



« Tout est beau dans ma bien-aimée, et rien n'est vrai chez elle. »

Citation de Propertius ; Livre II, élégie 5 (vers 24 av. J.-C.)

Mots croisés n°1878

Horizontalement:

Verticalement:

- 1 - Science du grand âge
 - 2 - Arrivées à point - Deux cent romain
 - 3 - Patrie de Daudet - Mit à l'air
 - 4 - Nommes - Ange oriental
 - 5 - Soleil de fellah - Général - Suite de siècles
 - 6 - Abrégé
 - 7 - Hydrates expectorants
 - 8 - Déesse marine - Mauvaises herbes
 - 9 - Inflammation - Père de Jason
 - 10 - Petit récipient - Maître de Démonstène
- A - Ensemble d'individus
B - Faisaient la peau lisse
C - Jeu de cartes - Conforme
D - Danse - Tantale du chimiste
E - Possessif - Sautées
F - Pronom familier - Ville de Flandre
G - Niaise - Conduite
H - Fructoses
I - Prendre des risques - Silencieux
J - Réfuterions
K - Maladie colorante
L - Dépouille - Beau château

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°578

fanfaronades avec plaisir	astres errants manteau de laine	distend mot de ténacité enfantine	apparues mollesse	très zélé	hasards	créateur de régime patrie de G Tell
					étincelé	
compétence tendance du jour				bûches en cube	entre-lacée	
		vivait protection électrique		gross tas		
branche d'activité régions			jours romains versant au soleil			cité biblique
			terrain en pente fleur rouge		autre do	cessons d'agir
petit mot qui en dit long	très résistante hurlement				robe indienne âme de crawon	
		ficeler petite locomotive		immensité		pulvériser
équipas pas très futé			tiendrai à l'œil devint hardi	carrelé		
		alliance militaire explication			quart d'an tranche de bœuf	
ancien sextant	manies amas de terre		partie de complet mener le voilier			
				oncle à case bêtes de scène		artisan potier
enduit décoratif	pli de la cuisse écrivait de loin		as de l'amphi aveuglé			
		son coup défroisse suite de siècles		petit bol		
arme de chevalier lettre		pause		attrapé	fin de verbe mis dans les draps	
	ronchon créatures				bavard en cage mot de liaison	
héros d'épopée sortie théâtrale		étalon financier extirpes		agrément de mets poignée		broute
		mot de choix douze mois		habitat américain arqile rouge		
trous qui soufflent animal fabuleux			hors jeu		grande quantité phase de lune	
			manufacturait			
outils de dessin		annexe d'aérogare				

Solution

C'est arrivé un 24 mai

Sudoku n°1878

7	1	8	2	6	9	4	5	3
4	9	6	3	5	8	1	7	2
3	5	2	7	1	4	9	6	8
1	7	4	9	2	3	6	8	5
8	6	9	5	7	1	2	3	4
5	2	3	4	8	6	7	1	9
9	4	5	1	3	7	8	2	6
6	3	1	8	9	2	5	4	7
2	8	7	6	4	5	3	9	1
6	8	5	2	4	7	1	9	3
2	1	3	9	6	5	4	7	8
4	7	9	8	3	1	5	6	2
8	6	9	5	7	4	1	3	2
7	2	4	6	1	3	9	5	8
1	5	3	8	2	9	7	6	4
9	3	5	7	6	2	8	4	1
6	8	7	1	4	5	2	9	3
4	1	2	3	9	8	6	7	5
5	9	1	4	8	7	3	2	6
2	4	6	9	3	1	5	8	7
3	7	8	2	5	6	4	1	9

Mots Croisés n°1878

Horizontalement
 1 : Gérontologie - 2 : Epanouies - 3 : Nimes - Evanta
 4: Elis - Uriel - 5: Ra - Total - Ere - 6: Ai - demémoire
 7: Terrines - 8 : Ino - Sénécons
 9 : Otite - Eson - 10: Tasse - Isée

Verticalement
 A : Génération - B : Epilaient - C : Rami - Droit
 D : Onestep - TA - E : Nos - Omises - F : Tu - Stène
 G : Oie - Amenée - H : Levuloses
 I : Oser - Col - J : Nierions - K : Ictère - L : Ecalle - USSé

Grille géante n°578

■	R	C	E	N	■	A	■	A	D					
■	V	O	L	O	N	T	I	E	R	S	■	L	U	I
■	D	O	M	A	I	N	E	■	S	T	E	R	E	
■	M	O	D	E	■	R	E	S	P	I	R	A	I	T
■	M	E	T	I	E	R	■	I	D	E	S	■	E	
■	Z	O	N	E	■	T	A	L	U	S	■	U	T	
■	N	■	S	O	L	I	D	E	■	S	A	R	I	
■	E	T	C	■	L	I	E	R	■	M	E	R	■	C
■	A	R	M	A	■	E	P	I	E	R	■	A	I	
■	I	D	I	O	T	■	O	T	A	N	■	E	T	E
■	E	■	T	I	C	S	■	V	E	S	T	O	N	
■	A	S	T	R	O	L	A	B	E	■	T	O	M	■
■	A	■	I	N	E	■	A	R	S	E	N	I	C	
■	S	T	U	C	■	F	E	R	T	A	S	S	E	
■	E	P	E	E	■	B	R	E	A	K	■	E	R	
■	P	L	I	■	R	A	L	E	U	R	■	A	R	A
■	E	N	E	E	■	O	R	■	S	E	L	■	M	
■	E	X	I	T	■	O	U	■	A	■	T	I	■	
■	A	E	R	A	T	I	O	N	■	T	A	S	■	
■	S	I	R	E	N	■	U	S	I	N	A	I	T	
■	T	E	S	■	S	A	T	E	L	L	I	T	E	

2003 - Ottawa suspend la pêche à la morue commerciale et sportive dans l'Atlantique, sauf pour une zone incluant Saint-Pierre et Miquelon.
 2001 - Au Japon, Junichiro Koizumi devient premier ministre.
 2000 - En Malaisie, 21 touristes sont enlevés; leurs ravisseurs les emmènent dans l'île de Jolo, aux Philippines.
 1998 - Au Rwanda, 22 condamnés à mort sont exécutés pour le génocide du printemps de 1994.
 1996 - Le Conseil national palestinien supprime dans sa charte les articles appelant à la destruction d'Israël.
 1995 - Un tribunal de l'ONU inculpe pour crimes de guerre Radovan Karadzic, chef des Serbes de Bosnie.
 1994 - Le directeur du Jardin botanique, Pierre Bourque, annonce sa candidature à la mairie, promettant de faire de Montréal un jardin.
 1992 - Une commission d'enquête conclut que des enfants ont subi des sévices sexuels à l'orphelinat Mount Cashel, à Terre-Neuve.
 1992 - Amoco renonce à faire appel, payant 1 milliard de francs au gouvernement français et 220 millions aux communes sinistrées, suite au naufrage de son pétrolier Amoco Cadiz, en février 1978 en Bretagne.

HANDBALL - COUPE D'ALGÉRIE (DEMI-FINALES DAMES) : Le GS Pétroliers et le HBC El-Biar favorisés en puissance

Les handballeuses du HBC El-Biar et du GS Pétroliers sont les principales favorites pour animer la finale de l'édition 2017-2018 de la Coupe d'Alger de handball (dames), en affrontant vendredi à Bouira deux adversaires a priori à leur portée dans le dernier carré.

Le HBCEB, encore auréolé de son récent sacre du titre de champion d'Algérie de la saison 2017-2018 aux dépens du GSP, le champion sortant, devrait logiquement l'emporter devant la jeune formation de la JS Ouzellaguen, toute heureuse d'atteindre ce stade avancé de l'épreuve.

Le GS Pétroliers, tenant du trophée qui s'est contenté cette saison de la 2e place au championnat, aura a priori

un adversaire à sa mesure à savoir l'US Akbou, après avoir déjà pris le meilleur sur l'autre club d'Akbou, le Machaâl (39-13), en quarts de finale. En revanche, le club el-biarrois s'est qualifié sans

jouer au dernier carré suite au forfait du HHB Saïda. Programme des demi-finales à Bouira (vendredi 25 mai): JS Ouzellaguen - HBC El-Biar 22h30 US Akbou - GS Pétroliers 23h45.



COUPE D'ALGÉRIE DE HANDBALL (MESSIEURS): JSES-CRBBA et ESAT-GSP, un quatuor en quête de la finale

Les demi-finales de la Coupe d'Algérie de handball (messieurs), prévues samedi soir dans une ambiance ramadhaneuse, seront indécises car mettant aux prises les quatre premières formations du championnat de la division Excellence de la saison 2017-2018.

Le GS Pétroliers, tenant du trophée et récent champion d'Algérie, affrontera à Tadjanet la valeureuse équipe de l'ES Aïn-Touta, dans un match ouvert à tous les pronostics. L'ESAT de l'international Hamoud Ayatollah Khmeïni et classée 3e au championnat, sera une véritable trouble-fête pour les hommes

de Réda Zeguili, en quête d'un nouveau doublé.

Lors du tournoi play-off du championnat, le GSP s'était imposé à Mostaganem devant l'ESAT (26-17).

De son côté, le CR Bordj Bou Arréridj, vice-champion d'Algérie et dirigé par le coach national du Sept algérien Sofiane Haïouani, livrera un véritable duel face à la JSE Skikda, championne d'Algérie en 2014-2015 et qui ne cesse de jouer les premiers rôles depuis plusieurs saisons.

Les Skikdis (4es) s'étaient imposés aux play-offs par un score large (31-21)

devant une équipe bordjienne amoindrie. Le coach Haïouani avait en effet ce jour-là mis au repos ses meilleurs éléments en prévision du match décisif pour le titre, joué et finalement perdu le lendemain face au GSP (22-23).

Cette fois-ci, les deux formations aligneront à Chelghoum Laid leurs meilleurs atouts avec l'espoir d'animer cette finale tant désirée.

Programme des demi-finales (samedi 26 mai) :

JSE Skikda - CR Bordj Bou Arréridj
ES Aïn Touta - GS Pétroliers.

VOLLEY-BALL / SUPER-DIVISION MESSIEURS (PLAY-OFFS) : GSP-NRBB, choc de la 10e journée

Le tournoi des play-offs du Championnat de Super-Division messieurs de volley-ball, prévu vendredi et samedi en soirée à Douéra et Birkhadem (Alger), sera dominé par le choc au sommet qui mettra aux prises le GS Pétroliers au champion d'Algérie sortant, le NR Bordj Bou Arréridj. Avant cette confrontation, le NRBB compte trois longueurs d'avance sur les Pétroliers. En outre, il aura l'avantage d'accueillir le 4e et dernier tournoi de la compétition (7, 8 et 9 juin), à l'issue duquel le premier classé sera déclaré champion d'Algérie de la saison 2017-2018.

Programme du tournoi d'Alger

Vendredi 25 mai (10e journée) :

Birkhadem: NC Béjaïa - JSC Ouled Aduan (22h00)
Birkhadem: ES Sétif - PO Chlef (23h30)
Douéra: GS Pétroliers - NRBB Arréridj (22h00)
Douéra: OMK El-Milia - WA Tlemcen (23h30)

Samedi 26 mai (11e journée) :

Birkhadem: WA Tlemcen - ES Sétif (22h00)
Birkhadem: PO Chlef - JSC Ouled Aduan (23h30)
Douéra: GS Pétroliers - NC Béjaïa (22h00)
Douéra: NRBB Arréridj - OMK El-Milia (23h30)

Classement :	Pts	J
1. NRBB Arréridj	22	8
2. GS Pétroliers	19	8
--- OMK El-Milia	19	9
4. ES Sétif	18	9
5. WA Tlemcen	8	7
--- NC Béjaïa	8	9
7. PO Chlef	4	9
--- JSCO Aduan	4	9

NB : ce classement ne tient pas compte des matchs NRBB-WAT et GSP-WAT qui ne se sont pas déroulés suite au retrait du Widad Tlemcen, lors du tournoi de Sétif.

BASKET-BALL / NATIONALE 1 MESSIEURS (PLAY-OFFS) : Le programme des rencontres

Programme des rencontres comptant pour le 3e et dernier tournoi des play-offs du Championnat d'Algérie de basket-ball, Nationale 1 messieurs, organisé par le GS Pétroliers du 24 au 26 mai à Hydra et Aïn-Bénian (Alger) :

Jeudi 24 mai (5e journée) :

Hydra: US Sétif - USM Blida (22h00)
Hydra: GS Pétroliers - NA Hussein-Dey (23h30)
Aïn-Bénian: CRB Dar El-Beïda - NB Staouéli (22h00)
Aïn-Bénian: IRBB Arréridj - WO Boufarik (23h30)

Vendredi 25 mai (6e journée) :

Hydra: USM Blida - IRBB Arréridj (22h00)
Hydra: GS Pétroliers - CRB Dar El-Beïda (23h30)
Aïn-Bénian: NA Hussein-Dey - WO Boufarik (22h00)
Aïn-Bénian: NB Staouéli - US Sétif (23h30)

Samedi 26 mai (7e et dernière journée) :

Hydra: CRB Dar El-Beïda - NA Hussein-Dey (22h00)
Hydra: US Sétif - GS Pétroliers (23h30)
Aïn-Bénian: WO Boufarik - USM Blida (22h00)
Aïn-Bénian: IRBB Arréridj - NB Staouéli (23h30)

Classement :	Pts	J
1. GS Pétroliers	8	4
2. US Sétif	7	4
--- NA Hussein-Dey	7	4
4. NB Staouéli	6	4
--- CRB Dar El-Beïda	6	4
6. IRBB Arréridj	5	4
--- WO Boufarik	5	4
8. USM Blida	4	4

NB : les deux premiers à l'issue des trois tournois play-offs disputeront la finale en deux manches gagnantes.

APS

VOLLEY-BALL / COUPE D'ALGÉRIE (FINALE MESSIEURS) : GS Pétroliers-NR Bordj Bou Arréridj le 2 juin à Alger

Les volleyeurs du NR Bordj Bou Arréridj et du GS Pétroliers disputeront la finale de la Coupe d'Algérie, le samedi 2 juin (22h30) à la salle Harcha (Alger), a indiqué mercredi la Fédération algérienne de la discipline (FAVB).

Pour atteindre l'ultime étape de cette épreuve, le GSP a passé le cap de l'ES Sétif (3-1) alors que le NRBB avait eu recours au tie-break pour battre le PO Chlef (3-2). Les Bordjiens, en quête d'un 9e trophée dont le 5e consécutif, enregistrent une grande performance en disputant leur 11e finale de rang (depuis 2008 à ce jour) avec un bilan nettement positif (7 victoires / 3 défaites).

Pour les Pétroliers, un seul trophée obtenu depuis leur passage sous la nouvelle appellation : c'était en 2010 aux dépens du NRBB Arréridj (3-1), alors que les dix autres sacres sont revenus à l'ex-MC Alger (10 trophées entre 1984 et 2007).

La dernière finale entre ces deux équipes avait eu lieu en 2016 (victoire du NRBB 3-0).

BADMINTON / CHAMPIONNATS DU MONDE MESSIEURS (2E JOURNÉE) : Défaite de l'Algérie contre la Malaisie (5-0)

La sélection algérienne (seniors/messieurs) de badminton s'est inclinée (5-0) face à son homologue malaisienne, en match disputé mardi à Bangkok, pour le compte de la 2e journée des Championnats du monde qui se déroulent du 20 au 28 mai 2018 en Thaïlande.

En simple, Youcef Sabri Medal a perdu le premier match contre Lee Zii Jia (21-6, 21-13), avant que ses compatriotes Mohamed Abderrahim Belarbi et Adel Hamek ne s'inclinent à leur tour, respectivement contre Iskandar Zulkarnain (21-7, 21-9) et Jun Hao Leong (21-13, 21-8).

En double, les deux paires algériennes ont perdu, à commencer par le tandem Kocella Mameri-Youcef Sabri Medal, qui s'est incliné (21-12, 21-10) contre Mohamed Arif et Abdelatif Arif, juste avant que le deuxième tandem algérien, com-

posé de Mohamed Abderrahim Belarbi et Adel Hamek ne subisse le même sort, en s'inclinant (21-11, 21-15) contre Aron Chia et Wooi Yik Soh.

L'équipe nationale qui évolue dans le groupe D, avait démarré ces Championnats du monde par une défaite (5-0) contre le Danemark, en match disputé lundi, pour le compte de la 1re journée.

Mercredi, à 13h00 (heure algérienne) la sélection nationale sera opposée à la Russie, qui elle aussi s'était inclinée (5-0) contre la Malaisie lors de la première journée.

L'Algérie est représentée dans cette compétition par Adel Hamek, Mohamed Abderrahim Belarbi, Youcef Sabri Medal, Maâmeri Kocella, Madjid Yacine Belahouane et Sami Khaldi, sous la houlette de l'entraîneur Fateh Bettahar et l'expert espagnol Antonio-Molina Ortega.

LIGUE 2 MOBILIS : L'ASAM sommé de rembourser au CABBA les frais des dégâts occasionnés à son bus

La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (CD/LFP), réunie lundi, a sommé l'AS Aïn M'lila de rembourser tous les frais des dégâts matériels qui ont été occasionnés par ses supporters au bus du CA Bordj Bou Arreridj, à l'occasion de la 29e journée de Ligue 2 Mobilis, disputée début mai courant, a indiqué mardi l'instance chargée de la gestion de la compétition. Un match décisif pour l'accession, qui s'était déroulé dans une ambiance électrique à cause de ce gros enjeu, à tel point que l'entraîneur du CABBA, Liamine Boughrara, qui est un natif d'Aïn M'lila, a préféré présenter sa démission la veille de cette rencontre, que de faire face aux sérieuses menaces, qui ont été proférées contre lui et sa famille. Le match a été finalement remporté par l'AS Aïn M'lila (2-0) assurant dès lors son accession en Ligue 1 Mobilis, alors que le CABBA a attendu la journée suivante pour assurer la sienne, au détriment de la JSM Béjaïa. Le premier billet d'accession avait été décroché par le MO Bejaïa. Outre cette obligation de rembourser au CABBA tous les frais des dégâts matériels qui ont été occasionnés à son bus, la commission de discipline a décidé d'infliger une amende de 150.000 DA à l'AS Aïn M'lila.

6 joueurs, suspendus pour un match, rateront le début de la saison 2018-2019

Quatre joueurs évoluant en Ligue 1 Mobilis de football et deux en Ligue 2, suspendus un match pour «contestation de décision», vont rater la première journée des deux championnats professionnels 2018-2019 fixée au week-end du 10 et 11 août prochains, a annoncé ce mardi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Il s'agit d'Abderrahmane Hachoud (MC Alger) (exclu), Boubakeur Rebih (CS Constantine), Adel Bouchiba (Olympique Médéa), Lyes Korbiaa (CABB Arreridj), Réda Bensayah (JSM Béjaïa), et Mohamed Benchaira (JSM Béjaïa), qui ont également écopé d'une amende de 30.000 dinars chacun. Par ailleurs, le CS Constantine, sacré champion d'Algérie 2017-2018, a écopé de 100.000 dinars d'amende et une mise en garde pour jets de fumigènes (tre infraction), alors que l'ES Sétif s'est vu infliger une amende de 30.000 dinars pour utilisation de fumigènes.

DIVISION NATIONALE AMATEUR: Inspection des stades du 9 au 16 juillet

Les stades de football, abritant les matchs de division nationale amateur accueilleront des visites d'inspection, du 9 au 16 juillet prochain, en vue de leur homologation pour la nouvelle saison 2018-2019, a annoncé la Ligue nationale du football amateur (LNFA).

«Dans le cadre de la préparation de la nouvelle saison sportive 2018-2019, une commission chargée de l'inspection et de l'audit des différents stades relevant de la Division nationale amateur de football sera de passage durant la période allant du 9 au 16 juillet 2018, suivant un calendrier qui sera dévoilé incessamment» a encore précisé la LNFA.

La Ligue a invité l'ensemble des clubs à procéder aux aménagements réglementaires et à la mise à niveau des enceintes sportives, en collaboration avec l'ensemble des parties concernées (directeur du stade et propriétaire).

Le sélectionneur national, Rabah Madjer a convoqué une liste de 24 joueurs dont les revenants M'bolhi, Halliche et Feghouli en vue des matchs internationaux amicaux du 1er juin à Alger face au Cap Vert et du 7 juin à Lisbonne devant le Portugal, a indiqué mardi soir la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site web.

MATCHS AMICAUX :



24 joueurs convoqués

La liste dévoilée est marquée par le retour du gardien M'bolhi, du défenseur Halliche et du milieu offensif Feghouli, champion de Turquie avec Galatasaray. Écarté de la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 disputée au Gabon, Feghouli n'a pas été convoqué en équipe nationale depuis juin 2017, sous la conduite de l'ancien sélectionneur, l'Espagnol Lucas Alcaraz,

alors que M'bolhi n'était plus sélectionné depuis l'arrivée de Madjer en octobre 2017. Pour Halliche, sa dernière apparition avec les Verts remonte au 30 mars 2015 en match amical disputé face à Oman à Doha (4-1). Selon l'instance fédérale, les joueurs convoqués seront en stage du 28 mai au 8 juin au Centre technique national (CTN) de Sidi-Moussa (Alger).

La liste des joueurs convoqués :

Gardiens : Fawzi Chaouchi, Raïs M'bolhi, Abdelkader Salhi

Défenseurs : Islam Arous, Mokhtar Belkheïter, Mohamed Naâmani, Aïssa Mandi, Farouk Chafaï, Rafik Halliche, Mokhtar Benmoussa, Ramy Bensebaïni

Milieux de terrain : Mohamed Boukhenchouche, Zineddine Ferhat, Carl Medjani, Mohamed Benkhemassa, Nabil Bentaleb, Ismaël Bennacer

Attaquants : Sofiane Feghouli, Hillaal Soudani, Sidali Lakroum, Yacine Brahimi, Ryad Mahrez, Baghdad Bounedjah, Islam Slimani.



TRANSFERT : Le Bétis Séville réclame 30 millions d'euros au Besiktas pour Mandi

Le Bétis Séville (Liga espagnole de football) aurait exigé à son homologue turc du Besiktas 30 millions d'euros pour céder le défenseur international algérien Aïssa Mandi, croit savoir mercredi le site espagnol spécialisé dans les transferts Fichajes.

Auteur d'une saison remarquable sous le maillot andalou (35 apparitions/1 but), Mandi (26 ans) aurait bénéficié d'un bon de sortie, à condition que son éventuel transfert rapporte un maximum de liquidités pour le recrutement, précise la même source.

Le Bétis, 6e au classement final de la Liga, aurait déjà établi son plan pour

parer à un départ du joueur algérien. Deux joueurs sont susceptibles de le remplacer dans l'axe central : le défenseur Real Madrid, Jes's Vallejo, ou bien de Yerri Mina, le défenseur central du FC Barcelone. Mandi avait rejoint le Bétis Séville en 2016 pour un contrat de cinq ans en provenance du Stade de Reims, promu cette saison en Ligue 1 française.

Il figure dans la liste des 24 joueurs retenus par le sélectionneur national Rabah Madjer en vue des deux matchs amicaux face au Cap Vert le 1er juin au stade du 5-juillet (22h00) et devant le Portugal le 7 juin à Lisbonne.

LIGUE 1 MOBILIS/ NA HUSSEIN-DEY : L'entraîneur Dziri Billel prolonge son contrat

L'entraîneur du NA Hussein-Dey (Ligue 1 algérienne de football) Dziri Billel a donné son accord final pour prolonger son contrat d'une saison, a appris l'APS mardi auprès de la direction des «Sang et Or». Ayant pris le relais en novembre dernier en remplacement de Nabil Neghiz, Dziri Billel a réussi à mener le Nasria à une impressionnante série de 22 matchs sans défaite, avant de tomber en déplacement face à l'Olympique Médéa (3-1) samedi dernier lors de la 30e et dernière jour-

née de la compétition.

L'ancien international algérien a permis au NAHD de terminer la saison à la 3e place au classement (49 pts), synonyme de participation à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération africaine (CAF). Dziri (46 ans) avait entamé la saison avec le NAHD en tant qu'entraîneur-adjoint, avant de terminer la mission en solo, réalisant d'excellents résultats qui ont persuadés la direction à lui faire signer un nouveau contrat.

APS



ÉLIMINATOIRES CAN-2018 DAMES (2E ET DERNIER TOUR ALLER): Algérie-Ethiopie le 6 juin à 22h00 au 5-Juillet

Le match Algérie - Ethiopie comptant pour le deuxième et dernier tour aller des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2018 dames aura lieu le 6 juin à 22h00 au stade 5-Juillet (Alger), selon le programme de la compétition publié mercredi par la Confédération africaine de football (CAF). Cette rencontre sera dirigée par un trio arbitral gambien sous la conduite d'Issa Touray, assistée de ses deux compatriotes Abbie Lesay et Jainaba Manneh.

La manche retour se déroulera le 10 juin à 16h00 locales (14h00 algériennes) au stade Ababa à Addis-Abeba. Elle sera dirigée par la Tunisienne Dorsaf Ganouati, assistée de l'Égyptienne Mona Mahamoud Atallah et de la Tunisienne Afina Houada. Au tour précédent, la sélection algérienne dames, dirigée par Azzedine Chih avait éliminé son homologue sénégalaise (défaite 2-1 à l'aller, victoire 2-0 au retour).

De son côté, l'Éthiopie a atomisé la Libye en aller et retour (8-0, 7-0). La phase finale de la CAN-2018 aura lieu au Ghana.

Madjer réhabilite M'bolhi et Feghouli

C'était dans l'air. Le sélectionneur de l'équipe nationale de football Rabah Madjer a fini par rappeler le gardien Raïs M'bolhi (Al-Ittifaq/Arabie saoudite) et le milieu Sofiane Feghouli (Galatasaray/ Turquie), en étant enfin convaincu par «le potentiel de ces deux vieux briscards à donner un plus, en vue des deux matchs amicaux face au Cap-Vert le 1er juin à Alger (22h00) et au Portugal le 7 juin à Lisbonne (20h15).



talonnade. Lors de sa dernière sortie médiatique le 6 mai, le coach national avait ouvert la porte à un éventuel retour de ce duo qui cumule à lui seul 100 sélections avec les Verts.

«Je respecte beaucoup ces deux joueurs qui ont tant donné à l'équipe nationale, je ne peux pas être contre eux du moment que je ne les ai pas encore eus sous ma coupe. Je suis un entraîneur qui à toujours été reconnaissant envers les joueurs ayant servi le football national», avait-il indiqué.

Retour au premier plan

Changement de position donc. Le retour au premier plan de Feghouli et M'bolhi avec leurs clubs respectifs a fini par persuader Madjer de les rappeler pour ces deux tests, une manière à lui de se racheter après une mise à l'écart qui «n'avait pas eu lieu d'être», estiment les observateurs.

Après avoir galéré la saison dernière avec le Stade Rennais (Ligue 1 française) avec notamment un seul match joué en dix mois, M'bolhi (32 ans) a relancé sa carrière en Arabie saoudite avec Al-Ittifaq qu'il a rejoint lors du mercato d'hiver pour un contrat de six mois, avant de convaincre ses dirigeants de lui faire signer une prolongation jusque'en 2021.

Gardien de but indétrônable avec les anciens sélectionneurs, M'bolhi va tenter de conforter Madjer dans son choix en essayant de reconquérir son poste de N.1, cédé à Faouzi Chaouchi (MC Alger). Feghouli (28 ans), qui a traversé également une saison difficile avec les «Hammers» de West Ham (Angleterre), a retrouvé la plénitude de ses moyens avec Galatasaray, sacré champion de Turquie pour la 21e fois de son histoire. Les statistiques plaident largement en faveur du natif de Levallois-Perret (France), auteur de 7 buts, toutes compétitions confondues, et de 9 passes décisives en championnat.

La dernière apparition de Feghouli et M'bolhi en équipe nationale remonte au samedi 7 octobre 2017 à Yaoundé face au Cameroun (défaite 2-0) en qualifications du Mondial 2018.

La liste des 24 joueurs, dévoilée mercredi, comprend également le nom défenseur central Rafik Halliche (31 ans/38 sélections), qui effectue son retour après trois années d'absence, alors que l'attaquant du CR Belouizdad, Sid-ali Lakroum, signe sa première convocation avec les Verts, après s'être contenté jusque-là de quelques apparitions en équipe A', composée de joueurs locaux. Les joueurs convoqués seront en stage du 28 mai au 8 juin au Centre technique

SÉRIE A : Ancelotti proche de Naples

Le technicien italien Carlo Ancelotti est sur le point de trouver un accord pour devenir le nouvel entraîneur de Naples, en Série A, affirme la presse italienne mardi.

Le coach de 58 ans, remercié en septembre dernier par le Bayern Munich, discute avec le président de Naples Aurelio De Laurentiis les détails d'un contrat de trois ans, selon le Corriere dello Sport.

D'après le journal, un accord est trouvé mais le club napolitain doit d'abord se séparer de son actuel entraîneur, Maurizio Sarri, dont le contrat court jusqu'en 2020.

Carlo Ancelotti, qui a remporté trois Ligues des champions en tant que technicien, a également entraîné le Real Madrid, Chelsea, l'AC Milan et la Juventus.

La clause de départ de Maurizio Sarri, 59 ans, s'élève à huit millions d'euros.

Et pourtant, le coach a souvent refusé d'expliquer sa mise à l'écart de ces deux anciens éléments du «Club Algérie», depuis son arrivée à la tête des Verts en octobre 2017, en remplacement de l'Espagnol Lucas Alcaraz.

A cette époque-là, tous les observateurs ont été unanimes à contester les choix de Madjer à propos de M'bolhi et Feghouli, véritables tauliers de la sélection avec l'ensemble des entraîneurs qui ont précédé l'homme à la célèbre

EQUIPE CAP-VERDIENNE DE FOOTBALL/ AMICAUX : Rui Aguas fait appel à 35 joueurs pour affronter l'Algérie et Andorre

Le sélectionneur de l'équipe cap-verdienne de football le Portugais Rui Aguas a établi une liste de 35 joueurs en vue des deux matchs amicaux face à l'Algérie, le 1er juin au stade du 5-Juillet d'Alger (22h00), et le 3e juin face à Andorre à Almada (Portugal), a annoncé mercredi la fédération cap-verdienne (FCF) sur sa page officielle Facebook.

Les joueurs convoqués entameront un stage le dimanche 27 mai et se poursuivra jusqu'au 3 juin, précise la même source.

Le Cap-Vert prépare la reprise des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 au Cameroun avec le déroulement de la deuxième journée prévue en septembre prochain. Logée dans le groupe L en compagnie de la Tanzanie, de l'Ouganda, et du Lesotho, l'équipe cap-verdienne s'est inclinée le 11 juin 2017 à domicile face à l'Ouganda (1-0) lors de la première journée, avant de se déplacer à Maseru en septembre pour affronter le Lesotho, dans le cadre de la 2e journée.

Liste des joueurs retenus :

Gardiens de but : Vozinha (AEL Limassol, Chypre), M'rcio (Montalegre, Portugal), M'rio (FC Porto, Portugal), Elber (Feyenoord, Pays-bas).

Défenseurs : Diney (Mar'ítimo, Portugal), Ponck (Aves, Portugal), Rony (Lierava Jonava, Lituanie), Steven Pereira (Maastricht, Pays-bas), Bebé (Pinhalnovense, Portugal), Tiago (União da Madeira, Portugal), Carlitos (Real Massam', Portugal), Ma'ison (Viitorul, Roumanie), Mathaous (Oliveirense, Portugal), Rodney (Telstar, Pays-bas), Jeremy (Den Bosch, Pays-bas), Elso (Telstar, Pays-bas), Elvis (Armacenense, Portugal).

Milieux de terrains : Nuno Rocha (Tosno, Russie), Babanco (Feirense, Portugal), Hélder Tavares (Tondela, Portugal), Rodrigo (Braga, Portugal), Kenny (Saint Etienne, France), Platini (Poli-tehnica Iasi, Roumanie), Kelvin (Mirandela, Portugal), F'bio (Pinhalnovense, Portugal) e Hélio (Penafiel, Portugal).

Attaquants : Ryan (Kayserispor, Turquie), J'lio Tavares (Dijon, France), Kúca (Boavista, Portugal), Ricardo (Nacional, Portugal), Vagni (Saint Etienne, France), Patrick (Felgueiras, Portugal), F'bio Fortes (Penafiel, Portugal), J'nior (União da Madeira, Portugal).

MONDIAL-2018 (DOPAGE) :

La Fédération russe soulagée après la fin de l'enquête de la FIFA sur les footballeurs russes

La Fédération russe de football a accueilli avec satisfaction l'annonce par la FIFA de la fin des enquêtes concernant les footballeurs russes susceptibles de participer au Mondial-2018, et la confirmation de la «non-violation des règles antidopage». L'instance dirigeante du football mondial a annoncé mardi dans un communiqué n'avoir trouvé aucun élément confirmant une violation des règles antidopage par les joueurs de la sélection élargie russe qui participera à la Coupe du monde qui débute

le 14 juin prochain en Russie. «La FIFA a pris une décision absolument impartiale et nous n'avions aucun doute à ce sujet», a déclaré le président de la Fédération russe, Alexander Alayev, ajoutant que «des échantillons sont collectés auprès de tous les joueurs de l'équipe nationale de football lors de chaque camp d'entraînement et parfois même plusieurs fois.» Selon Alexander Alayev, «des procédures similaires ont lieu avant et après les matches des Coupes européennes (de l'UEFA) et du cham-

pinat national», indiquant que la Fédération russe «avait également mis sur pied une commission spéciale chargée de ces questions.» Cette nouvelle a réconforté les dirigeants du sport russe, d'autant plus que la FIFA a confirmé que ses «enquêtes effectuées sur tous les joueurs faisant partie de la sélection élargie de l'équipe nationale russe sont terminées et qu'aucun élément majeur n'a permis de mettre en évidence une quelconque violation des règles antidopage».

La FIFA a indiqué avoir remis

ses conclusions à l'Agence mondiale antidopage (AMA) qui a «accepté la décision de clore définitivement les enquêtes». Toutefois selon la FIFA, l'équipe nationale russe figure parmi les sélections «les plus contrôlées en amont du Mondial».

Des enquêtes portant sur de présumées infractions aux règles antidopage par des footballeurs susceptibles de participer au Mondial en Russie avaient été ouvertes après la diffusion du rapport McLaren portant sur un «système de dopage d'Etat» en

Russie. Le rapport McLaren avait notamment entraîné la suspension de la Russie des Jeux Olympiques d'hiver 2018 de Pyeong-Chang. Des noms de footballeurs figuraient également dans ce document.

Le Mondial-2018 se déroulera du 14 juin au 15 juillet dans 12 stades de 11 villes russes : Moscou, Kaliningrad, Saint-Petersbourg, Volgograd, Kazan, Nijni Novgorod, Samara, Saransk, Rostov-sur-le-Don, Sochi et Iekaterinbourg.

L'Inter prêt à mettre la somme attendue pour Depay ?

L'Inter Milan serait disposé à signer un gros chèque pour s'attacher les services de Memphis Depay (24 ans). D'après Il Giorno, les Nerazzurri pourrait faire une offre de 50 millions d'euros afin d'obtenir le renfort de l'international néerlandais. Jean-Michel Aulas aurait indiqué à ce dernier qu'il pourrait partir en cas de proposition de ce montant. Il est également suivi par le Milan AC. Pour rappel, Depay a réalisé une belle saison puisqu'il a inscrit 19 buts et délivré 9 passes décisives en 36 rencontres de Ligue 1.



Kane désigné capitaine pour le Mondial

Le buteur de Tottenham portera le brassard de sa sélection en Russie. La Fédération anglaise a fait l'annonce dans la journée. Le sélectionneur, Gareth Southgate, a désigné Harry Kane après avoir fait tourner le brassard entre différents joueurs, depuis sa prise de fonction en 2016. Le néo-capitaine a réagit à sa nomination : "C'est un honneur incroyable. Jouer pour l'Angleterre est un rêve, et en être le capitaine, c'est encore un peu plus." La sélection des Three Lions affrontera en phase de groupes le Panama, la Belgique et la Tunisie.

Vardy dans le viseur de l'Atlético Madrid ?

Jamie Vardy (31 ans) pourrait prendre la place d'Antoine Griezmann (27 ans), la saison prochaine, chez les Colchoneros.

Selon le Mirror, l'international anglais figure sur les tablettes de l'Atlético Madrid, en vue de la succession du Français. Diego Simeone estimerait son profil compatible avec celui de Diego Costa (29 ans). Il pourrait proposer 23 millions d'euros afin d'obtenir ses services. Pour rappel, Vardy a marqué 20 buts en 37 rencontres de Premier League, cette saison.



AS Roma : Accord trouvé pour Coric

Comme annoncé sur notre site internet, le milieu offensif Ante Coric va bien s'engager en faveur de l'AS Roma. Si un accord a déjà été trouvé avec le Dinamo Zagreb pour un transfert à sept millions d'euros, le joueur se serait également entendu avec le club de Louve. Ce dernier va signer un contrat de cinq ans avec à la clé un salaire annuel d'un million d'euros. Une bonne pioche pour le directeur sportif Monchi qui avec l'international croate devrait avoir la possibilité de réaliser une belle plus value.

Ronaldo en pleine forme pour affronter Liverpool

Cristiano Ronaldo, de retour de blessure avec le Real Madrid, sera opérationnel ce samedi face à Liverpool en finale de Ligue des Champions. Et l'attaquant portugais affirme avoir rajeuni au fil des semaines.

Blessé lors du Clásico entre le Real Madrid et le Barça, Cristiano Ronaldo s'est bien rétabli. Et l'attaquant portugais ne voit pas la fatigue arriver. Âgé de 33 ans, le quintuple ballon d'or semble bien malgré tout rajeunir au fil des semaines. Auteur de 44 buts lors de ses 43 dernières apparitions toutes compétitions confondues, CR7 a été un acteur prépondérant dans la campagne du club madrilène en Ligue des Champions.

Et pour cette finale face à Liverpool, le protégé de Zinedine Zidane a expliqué qu'il se sentait parfaitement opérationnel. Il a estimé qu'il pouvait jouer pendant plusieurs années encore, car il possède une excellente forme physique.

« Je peux continuer à jouer jusqu'à 41 ans, je me sens bien, heureux et je ne peux pas me plaindre. Nous jouons une autre finale samedi et les fans sont derrière l'équipe », a-t-il déclaré au micro de la chaîne espagnole El Chiringuito avant d'ajouter : « en ce moment, j'ai un âge biologique de 23 ans ». La défense de Liverpool est ainsi avertie par le meilleur buteur de la coupe aux grandes oreilles.



CABALLERO CIBLÉ PAR PELLIGRINI ?

C'est officiel, Pellegrini qui a entraîné à Manchester City avant l'arrivée de Pep Guardiola est de retour en Premier League où il a pris l'emploi vacant d'entraîneur à WestHam. Le coach dresse déjà une liste de transferts. Avec le départ probable de Joe Hart (36 ans), Manuel Pellegrini a déjà des idées en tête pour remplacer l'anglais dans les cages de sa nouvelle équipe. Il s'agit du gardien bis de Chelsea : Willy Caballero. Le portier argentin avait pourtant affirmé qu'il resterait à Stamford Bridge la saison prochaine.



DURANT LES QUATRE PREMIERS JOURS DU RAMADHAN

34 morts dans 91 accidents de la route au niveau national

34 personnes ont trouvé la mort et 179 autres ont été blessées dans 91 accidents de la circulation survenus durant les quatre premiers jours du mois de Ramadhan à travers le territoire national, a indiqué le chef du service de communication au Commandement général de la Gendarmerie nationale.

Lors d'une tournée d'information effectuée sur le terrain durant la nuit de mardi à mercredi à travers plusieurs barages de sécurité à Rouiba, Reghaïa, Staoueli et Ouled Fayet à Alger, avant et après le F'tour pour faire le constat des mesures prises par le Commandement général de la Gendarmerie nationale visant à sécuriser les citoyens et leurs biens durant le mois sacré, le Commandant Bezou Abdelkader a précisé que 91 accidents de la circulation avaient été enregistrés durant les quatre premiers jours du mois de Ramadhan, en baisse de 30 accidents par rapport à la même période de l'année dernière, soit un taux de 24,79 %.

Le nombre de décès dans les accidents de la circulation à travers le territoire national a baissé de 8 cas, passant de 42 décès en 2017 à 34 en 2018, a-t-il fait savoir, ajoutant que le nombre des blessés, qui a baissé de 59 cas par rapport à l'année dernière, est passé de 238 en 2017 à 179 en 2018. La wilaya de Biskra vient en tête des wilayas ayant enregistré le plus grand nombre de victimes avec 5 morts, suivie de Ouargla (04 décès), de Mascara (03 décès), puis de Bouira, Laghouat, M'sila, Bechar, Tissemsilt, Constantine et Tamanrasset (02 décès chacune).

La baisse des cas d'accidents de la circulation et du nombre de victimes de blessés est due aux campagnes de sensibilisation et à l'action de proximité que mènent les éléments de la Gendarmerie nationale tout au long de l'année pour l'ancrage des règles de la sécurité routière et de la bonne conduite, a précisé le responsable.

Le Commandement de la Gendarmerie nationale a mis en place un plan sécuritaire spécial pour garantir la sécurité et la sérénité durant le mois sacré de Ramadhan, a-t-il indiqué. Tous les moyens matériels ont été mobilisés «à travers l'adoption d'un plan d'action permettant une couverture sécuritaire globale notamment durant les heures de pointe, les



heures qui enregistrent un trafic routier dense et durant les soirées marquées par une grande affluence sur les centres commerciaux, les lieux de culte et de loisirs, a-t-il précisé. Il s'agit également du renforcement du plan spécial de sécurisation du réseau routier principal et secondaire, afin de garantir la fluidité du trafic routier notamment durant la soirée qui enregistre d'importants mouvements par rapport à la matinée.

Des unités de la sécurité routière ont été mobilisées, pour une meilleure couverture des réseaux routiers, outre l'intensification des patrouilles, et des barrages au niveau des entrées et des sorties des villes et des autoroutes notamment avant le F'tour pour fluidifier le trafic routier et assurer la sécurité des usagers de la route.

La même source a cité les mesures prises pour assurer la sécurité notamment dans les espaces publics, les lieux de loisirs, les centres commerciaux, les mosquées et leurs alentours. Les mêmes services veillent à la protection des personnes et des biens à travers l'intensification de l'action des patrouilles pédestres et mobiles, jour et nuit, en vue de préserver l'ordre public et garantir la sécurité des citoyens et de leurs biens, l'intensification des points de contrôle et le déploiement de patrouilles dans les diffé-

rentes gares et stations de bus et de taxi service, pour garantir la fluidité du trafic routier et la sécurisation des lieux publics.

La même source a appelé tous les usagers de la route à respecter les règles de sécurité routière, à réduire la vitesse notamment avant l'heure du F'tour, rappelant le numéro vert de secours 10-55 et l'application mobile «TARIKI» pour se renseigner sur l'état des routes, outre le site <https://ppgn.mdn.dz>, dédié aux plaintes et renseignements en ligne.

HADJ-OMRA :

Les Algériens non concernés par le système d'empreinte génétique et de la photo biométrique sur les visas

Le responsable du bureau d'information de l'ambassade du Royaume d'Arabie Saoudite à Alger, Machaal Al-Chamri, a affirmé que les citoyens algériens n'étaient pas concernés par le système d'empreinte génétique et de la photo d'identité biométrique sur le visa du Hadj et de la Omra. Le système d'empreinte génétique et de la photo d'identité biométrique sur les visas du Hadj et de la Omra «n'est pas à l'ordre du jour», a déclaré le responsable saoudien à l'APS, soulignant que le communiqué publié par l'ambassade de l'Arabie Saoudite «n'en fait pas mention». Il a ajouté, à ce propos, que les services de l'ambassade «n'ont pas reçu jusque-là aucune instruction pour imposer ce système biométrique aux hadjis ou les concernés par la saison du hadj de cette année en Algérie». Le Royaume d'Arabie saoudite recourt au système d'empreinte génétique et de la photo biométrique sur les visas du Hadj et de la Omra pour les citoyens de plusieurs pays arabes et islamiques et œuvre à sa généralisation et son élargissement à tous les autres Etats.

PUBLICITÉ

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Reddition de 5 terroristes à Tamanrasset et Skikda

Cinq terroristes se sont rendus mercredi aux autorités militaires à Tamanrasset et à Skikda, en possession d'armes et de munitions, annonce le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts fournis par les forces de l'Armée nationale populaire, cinq (05) terroristes se sont rendus, ce matin du 23 mai 2018, aux autorités militaires en 6ème et 5ème Régions militaires», indique le communiqué. «Il s'agit, en l'occurrence, de trois (03) terroristes à Tamanrasset: Gharbi Ahmed, qui avait rallié les groupes terroristes en 2015, Ghedir Abdenasser, qui avait rallié les groupes terroristes en 2015, et Amari Lazhar, qui avait rallié les groupes terroristes en 2016. Lesdits terroristes avaient en leur possession trois (03) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et cinq (05) chargeurs garnis de

munitions», précise-t-on de même source. «A Skikda, deux (02) autres terroristes se sont rendus en possession de deux (02) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, six (06) chargeurs garnis de munitions, une grenade et une paire de jumelles. Il s'agit de Merabet Rabah, dit «Chouaïb», qui activait comme spécialiste dans la confection des explosifs, et du dénommé Boukhalfa Hocine, dit «Chorahbil». Lesdits terroristes avaient rallié les groupes terroristes en 2002», ajoute le communiqué. Dans le même contexte et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'ANP «a saisi, à Skikda (5ème RM), un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, alors qu'un autre détachement a détruit, à Tizi Ouzou (1ère RM), neuf (09) bombes de confection artisanale».

APS